Hoogstraeten le Onzieme décembre mil huit
Cent Sept.

J. B. Baugniet



Le present registre de l'état-civil de la
Commune de Hoogstraeten aux actes de
naissances, mariages et decés, contenant
quarante feuillets, a été côté et paraphé
sur chaque feuillet par nous president
du Tribunal de 1re instance seant à
Turnhout Dept. des deux Nethes en vertu
de l'article 41 du code civil, dont acte.
fait en notre Bureau le 3 vendemiaire
an 14

Eug. Eric. Lemaeus

Reçu au Greffe [illegible] table alphabetique
des registres de l'état civil de la Commune
de Hoogstraeten depuis [illegible] jusques et
compris l'an 14-1806,
A Turnhout le 31 mars 1813

Berryer

L'An quatorze de la Republique francaise le premier
Vendemiaire à dix heures du Matin par Devant
nous Maire De la Commune d'hoogstraeten Arrondisse
=ment de Turnhout Département Des deux Nethes
Officier public de l'Etat Civil, sont Comparus les Sieurs Pierre
Joseph Lievens Médecin de profession âgé
de quarante ans demeurant en cette Commune
non allié à la défunte domicilié Section 1 B.e 42
Jean Nicolas Croes âgé de quarante huit ans apothicaire
de profession également non allié à la défunte domicilié
Section B. 38e 38 ; les quels nous ont déclaré
que le dix Germinal an Treize à onze heures de
matin dudit an est décédé Adrienne Ghysbrechts
Célibataire demeurante en cette Commune née
de Minderhout fille de Clément et de Marguerite
Rijpers défunts Epoux née le quinze Septembre
mil sept cent Trente en son domicile Section 1
B.e 42 et ont les Déclarans Signé avec nous
le présent acte de décès après que Lecture leur
en a été faite : disons la Date du Décès le dix
huit Germinal au lieu du dix ci dessus approuvé la
présente mention.

P. J. Lievens
J. N. Croes

L'An quatorze de la République Premiere
année de l'Empire francais le cinq Vendémiaire
a dix heures du matin pardevant Nous Maire
faisant fonctions d'officier Public de l'Etat
Civil de la Commune d'hoogstraeten, arron
dissement de Turnhout, Département des deux
Nethes est Comparu Jacques Swollemans
Journalier de Profession demeurant dans la
Commune d'hoogstraeten, natif de Meir, agé
de Trente un ans : Lequel nous a presenté
un Enfant du sexe feminin née le quatre
Vendemiaire a trois heures après midi de lui
Declarant et de Marie Weyns native de
Rijkevorsel son Epouse legitime : au quel
Enfant il a declaré vouloir donner les prénoms
de Anne Catharine : La dite declaration et pre
sentation faites en presence de Jean Francois Weyns
agé de quarante Six ans, cultivateur, domicilié
dans la Commune de Rijkevorsel et de Jean
Francois Thislain agé de Trente huit Chirurgien
de Profession demeurant dans la Commune d'hoogstraeten
Et a le Second temoin Signé avec nous le present
acte après que Lecture leur en a été faite, le Pere
et premier Témoin ayant affirmé ne savoir Ecrire.

J. H. Thislain

3

L'an quatorze de la République - Premier Année de l'Empire Français Sept Vendémiaire a neuf heures du matin Pardevant nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten, arrondissement de Turnhout, Département des Deux Nèthes faisant fonctions d'officier Public est Comparu Henry Laurijssen Couvrier de profession domicilié dans la Commune d'Hoogstraeten agé de Trente deux ans : Lequel nous a presenté un Enfant du Sexe Féminin né le Six Vendémiaire a une heures et demie apresmidi de lui Declarant Et de Marie Thérèse Huijens native d'Hoogstraeten Son Epouse, auquel Enfant il a declaré Vouloir donner les Prénoms de Jeanne Marie. Laquelle declaration et Presentation faites en Presence de Joseph Huijens agé de quarante Sept ans, Sabotier de Profession Et de Balthasar Soosteermans agé de Trente deux ans, horloger de Profession domiciliés tous deux dans la Commune d'Hoogstraeten Et ont la Pere et témoins Signé avec nous le present acte après que Lecture leur en a été faite: Joseph Huijens

B Soosteermans

henricus Laurey Mont

P. Buijnincks

4

L'an treize de la Republique Premiere année de l'Empire français le onze Vendémiaire a dix heures du matin Pardevant nous Maire officier Public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten, arrondissement de Turnhout Département des deux Nèthes est Comparu François Neeckx Voiturier de Profession agé de Trente trois ans domicilié dans la commune d'Hoogstraeten : Lequel nous a presenté un Enfant du Sexe masculin né le dix Vendémiaire a Six heures du Soir de lui Declarant Et de Marie Elisabeth Lamberts native d'Hoogstraeten Son Epouse : auquel Enfant il a declaré Vouloir donner les Prénoms de Adrien François. Les dittes Declaration et Presentation faites en presence de Pierre François Neeckx Voiturier de Profession agé de Trente cinq ans, et de Adrien Antoine Destoop Voiturier agé de Trente trois ans, domiciliés tous deux dans la commune d'Hoogstraeten : Et ont le Père et Témoins Signé avec nous le Present acte après que Lecture Leur en a été faite:

P. F. Neeckx

P. Buijnincks

5

L'an quatorze de la République Premier
De l'Empire Français Le traite Vendémiaire
a neuf heures du matin pardevant nous Maire
faisant les fonctions d'officier Public
de l'Etat Civil de la Commun d'hoogstraeten,
arrondissement de Turnhout, département
des Deux Néthes sont Comparus Jacques
Cornelissen journalier, agé de quarante deux ans
demeurant a hoogstraeten Père du defunt,
Et Norbert Van wesel, aussi journalier de
Profession, agé de Soixante ans demeurant d
Hoogstraeten non allié au defunt. Lesquels
nous ont declaré que le douze Vendémiaire
a douze heures de la nuit est décédé dans la
Maison Située Section B N° Jacques Cornelissen,
agé de quatre ans fils légitime de Premier de
Clarant, et de Anne Marie Goetschalkx agé
de quarante trois ans, né a Westwezel Epoux
Et a le Premier Témoin Signé avec nous le
present acte de decès, après que lecture en
a été faite. Le Second Témoin ayant affirmé
ne Savoir Ecrire.

Cornelissen

REP. FRA. 75 cen

C

4e Feuil

L'an quatorze de la République Premiere
Année de l'Empire Français Le dix Sept
Vendemiaire a neuf heures du Matin
pardevant nous Maire faisant fonctions
d'officier Public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten, Arrondissement de Turnhout
Département des deux Néthes est Comparu
Pierre Joseph Gaers agé de Vingt quatre ans
Boulanger de Profession domicilié dans la
Commune d'hoogstraeten, Lequel nous a
presenté un Enfant du Sexe Masculin
né le Seize Vendémiaire a trois heures du matin
de lui Declarant et de Claire Janssens né
a Wortel agé de Vingt trois ans Son Epouse
auquel Enfant il a declaré Vouloir donner
Les Prénoms de Gerard Louis. Les dittes
Declaration et Presentation faites en
presence de Gerard Verhoeven agé de
quarante ans Tailleur de Profession et
de Jean François Christain, agé de Trente
Six Chirurgien de Profession, domiciliés tous deux
dans la Commune d'hoogstraeten, et ont le
Pere et Temoins signé avec nous le present
acte après que lecture leur en a été faite

Je dis trente Six ans.

J. J. Christain

Petrus Josephus Faes

Gt. Verhoeven

7

L'an quatorze de la République Première Année de l'Empire Français le dix Sept Vendémiaire a dix heures du matin, Pardevant Nous Maire Faisant Fonctions d'officier Public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten arrondissement de Turnhout département des Deux Nèthes est Comparu Corneille Van Dongen agé de quarante cinq ans Potier de Profession, domicilié dans la Commune d'hoogstraeten Lequel nous a presenté un Enfant du Sexe feminin née le Seize Vendémiaire a Six heures du Soir de lui declarant Et de Digne Van Erij native de Rijkevorsel son Epouse Legitime: au quel Enfant il a declaré Vouloir donner les Prénoms de Marie Cornelie Lesdittes Declaration et Presentation faites en presence de Joseph Stockeys agé de quarante trois ans Marechal de Profession et de Corneille Vandenmeeren agé de trente six ans Charpentier de Profession, domiciliés tous deux dans La Commune d'hoogstraeten, Et ont Le Pere et Témoins Signé avec nous Le Present acte après que Lecture Leur en a été faite.

Cornelis Van Dongen
Cornelis van der Meeren
Joseph Stockeys

6

8

L'an quatorze de la République, Première Année de l'Empire Français Le dix huit Vendémiaire a dix heures du matin Pardevant Nous Pierre Joseph Pruijnincky, Maire faisant fonctions d'officier Public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten, arrondissement de Turnhout, département des deux Nèthes Est Comparu Jacques Geerts Cultivateur agé de quarante et un ans, domicilié dans la Commune d'hoogstraeten. Lequel nous a presenté un Enfant du Sexe Masculin, né le dix Sept Vendémiaire a onze heures du Soir de lui Declarant Et de Anne Marie Servaes née a hoogstraeten Son Epouse, Et au quel Enfant il a declaré vouloir donner le Prenom de Clement; Lesdittes Declaration et Presentation faites en presence de Corneille Servaes, agé de soixante treize ans Cultivateur, domicilié dans la Commune de Minderhout, et de Clement Verheyen agé de quarante ans Journalier demeurant a Minderhout, agé de quarante ans, et ont Le Pere et Témoins Signé avec nous Present acte après Lecture faite.

Corneille Servaes
Jacques Geerts
Clement Verheyen

9

L'an quatorze de la Republique Premiere
Année de l'Empire Français le vingt quatre
Vendémiaire a neuf heures du matin par=
devant nous Pierre Joseph Thuijnsmits
Maire faisant les fonctions d'officier public
de l'Etat Civil de la commune d'Hoog
Straeten, arrondissement de Turnhout
département des deux Nèthes est
Comparu le Sieur Jean Nicolas Croes agé de
Cinquante huit ans Pharmacien de profession
domicilié dans la Commune d'Hoogstraeten
lequel nous a presenté un Enfant du
Sexe feminin née le Vingt trois Vendémiaire
a Douze heures de la Nuit de lui declarant
et de Cornelie Verheijen native de Loenhout
son Epouse et auquel Enfant il a declaré
vouloir donner les Prenoms de Anne Cornelie
Les dittes Declaration et Presentation faites
en presence de Sieur Pierre Swarts, agé
de quarante trois ans Chirurgien, et de Adrien
Antoine de Voot, agé de trente trois ans
domiciliés tous deux dans la Commune d'Hoogstraeten
Et ont Le Pere et Temoins Signé avec nous Le
present acte apres que lecture leur en a
été faite.

P. J. Thuijnsmits
J. N. Croes
P. A. Swarts



10

6
Vuit

L'an quatorze de la Republique Premiere
Année de l'Empire Français le vingt neuf
Vendémiaire a dix heures du matin, pardevant
Nous Pierre Joseph Thuijnsmits Maire, fai-
sant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil de la Commune d'Hoogstraeten
arrondissement de Turnhout, département
des Deux Nèthes est Comparu Pierre
Caudron Marchand Epicier agé de quarante deux
ans fils de la defunte, Et Jean Pierre Aerts
Cordonnier agé de quarante six ans non
allié a la defunte domiciliés dans la
Commune d'Hoogstraeten: Lesquel nous ont
declaré que Le Vingt huit Vendémiaire a
huit heures du Matin est décédée dans la
Maison du premier declarant Section A N°
Claire Tomas, agée de quatre vingt six ans,
Veuve de Jean Baptiste Caudron décédé dans
Cette Commune. Et ont les declarans signé
avec nous le present acte de deces après
que Lecture leur en a été faite.

P. Caudron. J. P. Aerts
P. J. Thuijnsmits

11

L'an quatorze de La République Première Année de L'Empire Français, Le deux Brumaire à onze heures du matin pardevant Nous Pierre Joseph Truijmans Maire faisant les fonctions d'officier Public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten, arrondissement de Turnhout, département des deux Nèthes: Sont Comparus Paule Mertens Cultivateur agé de trente cinq ans Beaufils du défunt, Melchior Cornelissen Boulanger agé de trente quatre, domiciliés dans la Commune d'Hoog Straeten, non allié au défunt: Lesquels nous ont déclaré que Le premier Brumaire a neuf heures du Soir est décédé dans sa maison Section B. 57. / Jean Coolz cultivateur, agé de Soixante deux ans Epoux de Cornelie Verdonmans agé de Soixante dix ans, demeurant en cette Commune Ont Les déclarans Signé avec nous Le présent acte de décès après que Lecture Leur en a été faite.

Paul Mertens
M. Cornelissen

P. J. Truijmans

12 Sous

L'an quatorze de la République française le deux des Mois de Brumaire par Devant nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten Arrondissement de Turnhout Département des deux Nèthes, officier de l'Etat Civil est Comparu le Sieur Adrien Govaerts Journalier de profession Batave de Meir demeurant à Hoogstraeten Section H n° 127. lequel nous a presenté un Enfant du Sexe masculin, né la nuit dernière à une heure de lui déclarant et de Marie Catharine Beijen son Epouse nâtive d'Alphen République Batave auquel il a déclaré vouloir donné les prénoms de Adrien François les dites déclaration et présentation faites en présence de Pierre François Verhoeven âgé de quarante ans Journalier de profession, et de Michel Lys âgé de Vingt six ans de la même profession tous deux Domiciliés en cette Commune, et ont les pere et Second Témoin déclaré ne Savoir écrire: le premier Témoin a Signé avec nous après lecture qui leur a été faite de présent acte de naissance, rédigé le Jour que dessus à Deux heures du Matin. Par omission a depuis Lége du pere est de Trente trois ans Son nom Seroit Govers. celui de la mere Beijen.

P. J. Truijmans

approuvé l'Emanciation à la Suite de l'acte. à Contre sans rature ni aucune ligne

P. J. Truijmans

Petrus Franciscus Verhoeven

Petrus F verhoeven

13

L'An quatorze de la Republique Française le onze du Mois de Brumaire à dix heures Du Matin par devant Nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten arrondissement de Turnhout Département des deux Nèthes officier de l'Etat Civil Est Comparu le Sieur Jean françois Van Oder Wort âgé de quarante deux ans Teinturier de profession demeurant à Hoogstraeten, lequel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin né dehui déclarant, et de Anne Elisabeth Bastiaensen son Epouse ff. le premier natif de Westmall le Seconde de Minderhout ff. le dix Brumaire sur les Sept heures et demie Du Matin, Et auquel il a déclaré Vouloir donner les Prénoms de Marie Thérèse, les dites Declaration et présentation faites en présence de Corneil Bastiaensen âgé de Cinquante cinq ans Journalier de profession, de Jean Hoogen âgé de Vingt Cinq ans Cordonnier de profession tous Deux demeurans en cette Commune, et a le pere déclaré ne savoir Ecrire, les Temoins ont Signé le present acte de naissance après qu'il leur en a été fait Lecture.

P. J. Buijsmans

Corneles Bastiaensen
Jannis Hoogen

8

L'An quatorze de la Republique Française le onze Brumaire à dix heures Du Matin par devant Nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten Arrondissement de Turnhout Departement des deux Nèthes officier de l'Etat Civil Est Comparu Jean Corneil Diels âgé de Vingt Sept ans, natif de Minderhout Eisenaend de profession demeurant à hoogstraeten Section A. N°. 36. lequel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin né le huit Brumaire courant sur les dix heures du Matin dehui déclarant et de Marie Catharine Peraet native d'Anvers son Epouse, et auquel il a déclaré Vouloir donner les prenoms d'Henriette Joanna les dites déclarations et présentation faites en présence de Gerard Bluekens âgé de quarante huit ans, Miseur de long de profession, de Jean Hoogen âgé de Cinquante & un ans Journalier de profession tous deux Demeurans en Cette Commune, et ont les pere et Temoins Signé avec nous le présent acte de naissance après que Lecture leur en a été faite.

g. cradles bluekens

P. J. Buijsmans

Johannes Hoogen
Joannes Cornelius Diels

15

L'an quatorze de la République française le onze Brumaire
à Dix heures du Matin par devant nous Maire de la Commune
de hoogstraeten, officier public de l'Etat Civil est Comparu
le Sieur Joseph Schuermans, âgé de quarante Cinq ans natif
de hoogstraeten Charpentier de profession demeurant en cette
Commune Section B. N° 161 lequel nous a présenté un Enfant
du Sexe feminin né le Sept Brumaire à Sept heures
du matin de lui déclarant et de Cornélie
Mostmans nâtive d'achterle hameau de Ryckte
Son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir
donner les prenoms de Marie Claire. les dittes
declaration & présentation faites en présence de Cornil
Vandermueren âgé de Trente trois ans Charpentier
de profession de Jacques Cornelissen âgé de quarante
trois ans, Journalier de profession tous demeurans dans
la Commune de hoogstraeten, et ont les pere et Témoins
signé le présent acte de naissance après quil leur en
a été fait Lecture.

J. Bruijninckx

Joseph Schuermans
Cornelis Van Der Mueren
Jacobus Cornelissen



16

L'an quatorze de la Republique francaise le
quinze Brumaire à Dix heures du Matin par
devant nous Maire de la Commune de hoogstraeten
officier public de l'Etat Civil est Comparu Sieur
Jacques Cornelissen âgé de quarante trois ans natif
de Wortel Journalier de profession demeurant en cette
Commune Section B. N° 8, lequel nous a présenté
un Enfant du Sexe masculin né le quatorze Bru-
maire à Six heures du matin de lui declarant, et
Marianne Goetschalckx nâtive de Wustwezel Son
Epouse et auquel il a déclaré vouloir donner les
prénoms d'Antoine. les dittes declaration &
presentation faites en présence de Guillaume Bal-
thasar Vanden Broeck âgé de Trente trois ans
et d'henry Maemmeck âgé de Trente ans le premier
Cordonnier de profession, le Second Journalier tous deux
demeurans en cette Commune, et ont le pere et le premier
temoins signé avec nous, le Second a déclaré ne savoir
écrire, Japrès quil leur a été fait lecture du présent
acte de Naissance.

J. Bruijninckx

Jacobus Cornelissen
Gisbertus Jan Van Den
Broeck

17

L'An quatorze de la République française le Seize Brumaire à dix heures du Matin par devant Nous Maire de la Commune d'hoogstraeten officier public de l'Etat Civil est Comparu George Verheyen âgé de Vingt Six ans, Journalier de profession pere de la défunte, et Theodore Somers âgé de Soixante Cinq ans Maréchal de profession Voisin tous deux demeurans en cette Commune Section 1 — No 10 le Second Section B. No 72, les quels nous ont déclaré que le quatorze du présent mois de Brumaire sur les dix heures du Matin est décédée Jeanne Marie fille du premier, et de feue Rosalie Gysbrechts en legitime Mariage âgée de Cinq ans, en sa Susdite demeure — et ont les Declarants Signé avec nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait Lecture.

George Verheyen
Somers

J.J. Bruijninckx

18

L'An quatorze de la République française le Neuf un Brumaire à dix heures du Matin par devant nous Maire de la Commune d'hoogstraeten officier public de l'Etat Civil sont Comparus les Sieurs Antoine Corneil Verstraeten âgé de Cinquante ans Voiturier de profession demeurant à hoogstraeten Section B. No 67 beau frere de la défunte, François Neckx âgé de Trente trois ans Voiturier de profession demeurant Section A. No 13, les quels nous déclare que le dix neuf de ce Mois à Sept heures du Soir est décédée Jeanne Smits âgée d'environ Soixante ans native de Utrecht République Batave veuve de Boniface Jacobs en la demeure du premier déclarant precités. Sont les déclarans Signé avec nous après lecture à eux faite du présent acte de Décès.

Ant. Cor. Verstraeten
F. Neckx

J.J. Bruijninckx

10

L'An quatorze de la République française le Neuf huit Brumaire à dix heures du Matin par devant nous Maire Officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten est comparu Jean Van Stayen âgé de quarante deux ans natif de Ryckevorsel pouvoir de profession demeurant à hoogstraeten Section A. No 1 lequel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin né le Vingt Sept Brumaire courant à une heure du Matin de lui déclarant, et de Marie Catharine Peeters Son Epouse native de Meir, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Anne Cornélie, les dites déclaration et présentation faites en présence de Cornel Van Stacij âgé de Trente Six ans Journalier de profession demeurant à Schravenwezel Canton de Calthoven arrondissement Communal d'Anvers et de Chrétien Haenevéer âgé de quarante huit ans Chappelier de profession demeurant en cette Commune d'hoogstraeten Section B. No 27. et ont les pere et premier Témoin déclaré ne savoir écrire — le Second a Signé avec nous le présent acte de naissance, après que Lecture leur en a été faite — le nom du pere Secrit Van Stayen a approuvé la présente mention.

J.J. Bruijninckx

Chrétien Haenevéer

20 L'An quatorze de la République française le vingt
neuf Brumaire à dix heures du matin Par Devant
nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten, est Comparu le Sieur Theodore Luijckx
âgé de Trente six ans, natif de Minderhout Journalier de
Sa profession Demeurant en cette Commune Section A N°10.
lequel nous a présenté un Enfant du Sexe mas-
culin né le vingt huit Brumaire Courant à
dix heures du Soir, de lui Déclarant, et de Jeanne
Catharine Vonen native d'hoogstraeten Son Epouse &
auquel il a Déclaré Vouloir Donner les prénoms de
Antoine
ration et présentation faites en présence de Cornil Boeren
âgé de Vingt neuf ans Sieur de long de profession, & de
Cornil Jacques Van den Broek âgé de Trente ans
Journalier de profession le premier Demeurant à hoogstra-
ten, le Second à Minderhout, et ont les pere & Témoins
Déclaré ne Savoir écrire après qu'il leur a été fait
Lecture du présent acte de naissance.

L'An quatorze de la République française le Dix neuf
21 primaire à dix heures du Matin par devant nous
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten est Comparu Cornil Coertiens âgé
De Vingt neuf ans natif de Meir Journalier de profes-
sion Demeurant à hoogstraeten Section A. 148
lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin
né le dix huit primaire à trois heures du matin
De lui Déclarant, et de Marie Catharine Meyvis



native de Wortel Son Epouse, et auquel il a
Déclaré Vouloir donner les prénoms de Jacques
les Dittes Déclaration et Présentation faites en
présence de Jean antoine Gabriels âgé de quarante
six ans Journalier de profession. et de Jean Baptiste
Stockmans âgé de Cinquante deux Journalier de
profession tous deux demeurans à hoogstraeten, et ont
les pere et Témoins Signé avec nous le present acte
de naissance après que Lecture leur en a été faite.

Cornelis Coertiens
J. B. Stockmans
Joannes an gabriels

22 L'An quatorze de la République française le vingt un
frimaire à dix heures du Matin par devant nous
Maire de la Commune d'hoogstraeten officier
public de l'Etat Civil, sont Comparus les Sieurs
Leonard Schobert âgé de cinquante et un ans
Bourrelier de profession fils de défunts Demeurant
Section B. N°9. Pierre Caudron âgé de quarante
quatre ans Marchand Epicier Demeurant A. Sect.
N°9. Voisins lesquels nous ont Déclaré que cet
Enfant du Sexe au dix sept frimaire Courant est
décédé Georges Charles Schubart Bourrelier de
profession né à Wetzlar l'An mil sept cent vingt
quatre fils de Jean henrij et de Sibylle Marguerite
Popin défunts au Domicile présentés et ont les déla-
rans Signé le présent acte de Décès après que
Lecture leur en a été fait Postwest.

Leonardus Schubert
P. Caudron

L'An quatorze de la République française le Vingt & un frimaire à dix heures du matin par devant Nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten, officier public de l'Etat civil est Comparu le Sieur pierre Meunsen, âgé de Trente deux ans Voiturier de profession demeurant en cette Commune Section 1 N°. 26. natif de Bred en République batave; lequel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin né le dix Sept frimaire courant à une heure du matin de lui déclarant et d'Anne Elisabeth Verschueren native de Ryckevorsel son Epouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie: les dittes déclaration et présentation faites en présence de Pierre Kenis Journalier de profession âgé de Cinquante deux ans, de Jean Henry Antoine Lausenbergh, âgé de Trente quatre ans Secretaire de la Mairie tous deux demeurans en cette Commune; et a le père déclaré ne savoir écrire les témoins ont signé avec nous le présent acte de naissance après que lecture leur en a été faite. a approuvé le Renvoi de deux mots en marge

P. Kenis.

Lausenbergh

P. J. Buijsmans

L'An treize de la République française le trente frimaire à dix heures du Matin par devant Nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten Officier public de l'Etat Civil sont Comparus les Sieurs François Neckx âgé de Trente quatre ans Voiturier Demeurant en cette Commune Section 1. N°. 13 fils ainé dudit Sieur Pierre François Neckx âgé de Trente cinq ans de la même profession allié au troisième degré en collatérale demeurant Section 15. N°. 59. lesquels nous ont déclaré que le Vingt neuf frimaire présent mois à une heure après midi est décédé Adrien enfant du Sexe masculin âgé de deux mois né le dix Vendémiaire dernier fils du premier déclarant et de Marie Elisabeth Lambertz en son domicile présent et ont les déclarans signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture les prénoms du décédé sont Adrien François approuvé la présente mention.

Francis Neckx

P. J. Buijsmans

Le présent Registre arrêté par Nous Maire soussigné aux termes du Decret du 24 fructidor dernier.

fait en la Maison Commune le 10 Nivôse an 14 / 31 Xbre 1806 à six heures du soir

Lausenbergh fils

P. J. Buijsmans

Registre pour le Service de l'an 1806.

L'An dix huit cent six le Seize du mois de Janvier à dix heures du Matin par devant Nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten Arrondissement de Turnhout Département des Deux Nèthes, Officier public de l'Etat Civil de la dite Commune sont Comparus, Jean pierre Kerremans Cultivateur De profession demeurant en cette Commune Section 1 N°. 165.

né à hoogstraeten le Seize Avril mil Sept Cent Soix=
=ante quatorze, Mayeur fils legitime de Gerard Kersse=
=mans et de Begyna Van der Straeten, Cultivateurs de=
=meurans au Domicile susdité en cette Commune. et Thérèse
Smits Domestique de profession demeurante dans la Commu=
=ne de Minderhout née à Ryckevorsel le Sept Janvier
Sept Cent quatre Vingt & un Mayeure fille legitime
de Corneil Smits Cultivateur de profession demeurant
dans la Commune de Ryckevorsel et de feue Jeanne
Lucie Meyns décédée à Ryckevorsel le dix Sept Avril
mil Sept Cent quatre Vingt dix: comme il est constaté par
l'acte de décès délivré à la Mairie de Ryckevorsel le Dix
Nivose an quatorze; les quels nous ont requis de procéder
à la Célébration de leur Mariage projetté en Leurs et
dont les publications ont été faites à Minderhout &
à hoogstraeten devant la porte principale de notre
Maison Commune; Savoir: la premiere fois le
Cinq Janvier à l'heure du Midi, la Seconde le Douze
du même mois à la même heure Mais mil huit Cent
Soixante. aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant
été signifié, Nous avons donné lecture de toutes les pièces mention=
nées ci dessus et du Chapitre VI du Code Civil intitu=
=lé Du Mariage, avons demandé aux futurs Epoux
et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour
Mari et pour femme. Chacun deux ayant répondu
séparément et affirmativement de la dite Loi que
de la Loi que Jean Pierre Kersemans et
Thérèse Smits sont unis par le Mariage duquel
nous avons dressé acte en présence de Gerard Kersemans
âgé de Soixante dix ans Cultivateur père de l'Epoux,
Corneil Van Dongen, Potier de profession âgé de cinquan=



=ante Cinq ans voisin ami des Epoux de Jean Henri
Christian Chirurgien de profession âgé de quarante deux
de Pierre Joseph Van der Veen Garde Champêtre de la
Commune les deux derniers également voisins et amis
des Epoux, tous quatre demeurans dans la Commune
d'hoogstraeten, les quels après qu'il leur en a aussi été
donné lecture, ont signé avec nous. Ainsi signé
l'Epoux, l'Epouse et les Parents ne Savoir Ecrire.

Approuvé le Renvoi à la quatrieme ligne de Six mots
en Marge.

J P Kersemans

G. Kersemans
C. Van Dongen
J. H. Christian
D. J. Van der veen

Pour Baumans

L'An mil huit Cent Soixante le Vingt un Janvier à dix
heures du Matin par devant Nous Maire de la
Commune d'hoogstraeten officier public de l'Etat Civil
Sont Comparus les Sieurs Jean Antoine Van hoydt
âgé de Vingt un ans Brasseur de profession frere Germain
de la Epouse Pierre Norbert Vaenegrachte âgé de Vingt
quatre ans profession de Distillateur allié au quatrieme degré
en ligne Collatérale tous deux demeurans en cette Commune
les quels nous ont déclaré que le Sept Janvier courant
à Deux heures de Relevée est décédée Anne
Cornélie Hélène Van Hoist Célibataire
âgée de Vingt quatre ans, fille d'Antoine Corneil

de Lucie Vanegraeff, au domicile de ses pere
et Mere Section VB N.o 52 dont les Déclarans
signé avec nous le present acte, après qu'il leur
en a été fait Lecture, approuvé l'addition du mot quatre en
Marge à la Septieme Ligne page precedente.

P: N: Vanegraeff
J: A: Van Meyel

J: J: Buijsmans

27 San mil huit Cent Six, le Six du Mois de Février à dix
heures du Matin, par devant Nous Maire officier public
de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten arrondissement
de Turnhout Département des deux Nèthes, sont
Comparus Frédéric Kleindopf Journalier de profession
demeurant en cette Commune Section N. N.o 4 né à Boisle-
duc République Batave le Vingt Sept Mai, Sept mil Sept
Cent Soixante dix Sept Majeur, fils legitime de Con-
=rard Kleindopf, Journalier de profession demeurant à
Sleijnen République Batave, et de feue Jeanne Barbe
Huppen ou Eppinge, décédée à Boxtel, susdite République
Batave le trois Avril mil Sept Cent quatre Vingt dix neuf
ainsi qu'il est Constaté par l'acte de décès délivré dans la
dite Commune de Boxtel le Vingt deux Janvier mil huit
Cent Six: et Anne Marie Jeanne Essing, ouvriere
de profession demeurante en cette Commune Section N.o 1
née à hoogstraeten le premier Mars, mil Sept cent
Soixante et dix, Majeure, fille legitime de feus Chretien
Essing, et de Marie Michilsen décédés à hoogstraeten, le
premier le Vingt trois prairial de l'an huit de la Repu-
blique française, la Seconde, le Treize Mai, Mil
Sept Cent quatre Vingt douze; ainsi qu'il est Constaté



14

par les actes de décès délivrés à la Mairie d'hoogstraeten
en date du Vingt Cinq Janvier l'an mil huit Cent six, lesquels
nous ont requis de procéder à la Célébration du Mariage
projetté entr'eux, et dont les publications ont été faites
devant la porte principale de notre Maison Commune
savoir, la premiere le Vingt Six Janvier dernier, à l'heure
ordinaire du Midi, la Seconde le deux février courant
à la même heure: aucune opposition audit Mariage
ne nous ayant été Signifiée, faisant Droit à leur
réquisition, après avoir donné Lecture de toutes les pieces
requises et susmentionnées, et du Chapitre VI du Code
Civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur
et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour
Mari et pour femme: Chacun d'eux ayant répondu
séparément et affirmativement, et Nous ayons alors Nom
de la Loi que Frédéric Kleindopf et Anne
Marie Jeanne Essing, sont unis par le Mariage
Dequoi nous avons dressé Acte en présence de Jean Bap-
=tiste Vanden Broeck âgé de Cinquante huit ans Cabaret
=tier de profession ami des Epoux, de Guillaume Vanden
Broeck âgé de Trente et un ans, préposé à la perception de
l'octroi Municipal de la Commune, également ami des
Epoux, de Pierre Van Reuth âgé de Trente Six ans, Tailleur
de profession, ami des Epoux, et de Corniel Michilsen
âgé de Soixante et quinze ans, Tailleur de profession parent
allié à l'Epouse au troisieme degré tous demeurans
dans la Commune d'hoogstraeten, lesquels après qu'il
leur en a été aussi donné Lecture, ont Signé avec nous et
l'Epouse l'Epoux Déclarant ne savoir écrire

Anna Maria Jeanna Essing Cor Michilsen
J: B: van den Broeck
P: Jan Van Broeck
Petrus J van Reith

J: J: Buijsmans

Van dix huit Cent Six le quinze Fevrier à dix
26. heures du Matin par devant nous Maire officier de
l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten est Comparu
George Verheijen âgé de Vingt Sept ans Journalier de profes:
sion demeurant en cette Commune Section A. N°
Natif d'hoogstraeten, lequel nous a déclaré que Ceire de ce
mois à trois heures du matin il est né un Enfant du
Sexe masculin, qu'il nous présente et auquel il decla=
re donner les prénoms de Jean François, Se reconnaissant
pour être le père de cet Enfant et de l'avoir eu
avec Anne Marie Verheijen, laquelle dit être âgée De trente six
ans demeurante en Son Domicile présente, ledit Enfant
est né la présente déclaration et présentation faite en
présence de Cornéel Laurysen âgé de Trente trois ans
Journalier et Jean Verheyden âgé de Trente Six ans Journa
=lier de profession demeurans tous deux dans la Commune
d'hoogstraeten, et ont les pere et le premier témoin Signé
avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur
en a été fait lecture et le dernier témoin a déclaré
ne Savoir écrire. georgius verheijen Cornelius Laurijssens

J. Braquenier

Van Mil huit Cent Six le dix Sept fevrier à deux
24 heures de Relevée par devant nous Maire de la
Commune d'hoogstraeten officier public de l'Etat civil
sont Comparus Arnold Noeijens Cultivateur âgé
de Cinquante Six ans frere germain de l'enfant, Jacques
Vanhouck âgé de Vingt deux ans, Journalier tous
Demeurans en cette Commune, le premier non alité



les quels nous ont déclaré que le quinze de ce mois
Sur les Sept heures et Demie du Soir est Decedé
Adrien Noijens Cultivateur de profession demeurant
à hoogstraeten Epoux en premières Nôces de Begga
Wouters né à Marchplas le neuf Janvier Mil
Sept Cent Cinquante Cinq fils légitime de Jean et de
Catharine Verschuren en Son Demeure Section C N°1
et ont les déclarans Signé avec nous le présent acte
de décès après qu'il leur en a été fait Lecture

Arnold Noijens
Jacobus Van houck

J. Braquenier

Van Mil huit Cent Six le dix neuf février à dix
30 heures du matin par devant nous Maire officier public
de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten est Comparu
Simon Matthis Van Were âgé de Trente un ans
Charpentier de profession demeurant Section A. N° 23
natif d'oosterhout République Batave lequel nous a déclaré
que le dix huit de ce mois Sur les Sept heures du matin
il est né un Enfant du Sexe feminin, qu'il nous présente
et auquel il déclare donner les prénoms de Berbe
Lucie, et de l'avoir eu de Marie Kemmetz âgée
de Vingt ans demeurante en Son Domicile paroisse
où ledit enfant est né, Se reconnaissant pour en être
le pere, la présente déclaration et présentation faite
en présence de Jean de Koster âgé de Vingt huit
ans Cultivateur en Bois de profession, de François Jaes âgé
de quarante Six ans, Cabarretier tous deux demeurans
en Cette Commune, et ont les pere et Temoins Signé
avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur
leur en a été fait Lecture

Sm. V Were
Jean de Koster
Francis Jaes

J. Braquenier

L'An Mil huit Cent Six le dix neuf février à
Dix heures du matin par devant nous Maire officier
31 public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten
est Comparu Jean Spraingers âgé de Trente quatre ans
Journalier de profession demeurant en cette Commune Section
1 A N° lequel nous a présenté un enfant du
Sexe feminin né le quinze Sur les trois heures
= et demie du Soir de lui déclarant et d'Adri
enne Jacqueline Verhoeven Son Epouse, et auquel
il a déclaré donner les prénoms de Marie Cornélie
les dites déclaration, et présentation faites en présence
De Gerard Verhoeven âgé de quarante deux ans Cul:
= tivateur de profession de Pierre François Verhoeven âgé
De quarante ans Journalier de profession tous deux
Demeurans en cette Commune, et ont les Témoins
Signé avec nous, le père a déclaré ne Savoir écrire
après quil leur a été fait lecture du présent acte de
reconnaissance.

Gerard Verhoeven
Petrus Franciscus Verhoeven

32 L'An mil huit Cent Six le Vingt et un février
à neuf heures et demie du Matin, par devant nous
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
D'hoogstraeten, est Comparu le Sieur Théodore
Sorbers, âgé de Soixante Six ans, Maréchal de profession
Demeurant en Cette Commune Section B. N° 72. Epoux
De la Défunte et Balthasar Loostermans âgé de
De trente trois ans horloger de profession demeurant
Section A. N° 135. non allié: les quels nous ont déclaré



que le trois février courant Sur les neuf heures
et demie du Soir, est décédée Hélène Thues née
à Brecht arrondissement d'Anvers le onze Juin mil
Sept Cent Trente trois fille légitime de Jacques
et de Marie Mattheubssen, Epoux du premier
Déclarant en premières Nôces. en Sa Maison indi
qué ci-depuis. et ont les Déclarans Signé avec
nous le présent acte de Décès après quil leur
en a été fait Lecture.

Sonnens
B Loostermans

33 L'An mil huit Cent Six le Vingt un du
Mois de février Sur les onze heures du matin
par devant nous Maire officier public de
l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten
est Comparu Gerard Craijenbeck âgé de
Trente Six ans Journalier de profession demeu-
rant en cette Commune Section B N° 5, le
quel nous a présenté un Enfant du Sexe mas:
culin né le quinze disons le quatorze février
courant Sur les trois heures et demie du Soir
de lui Dé-
clarant, et de Marie Catharine Baeten Son
Epouse, et auquel il a déclaré Vouloir don-
ner le prénom de Joseph, les dittes dé-
claration et présentation faites en présence
De Pierre André Swarts âgé de quarante
neuf ans Chirurgien de profession de Pierre
Joseph Van der Ven âgé de Trente un ans
Garde Champêtre de la Commune et a le
père déclaré ne Savoir écrire les Témoins

ont Signé avec nous le présent acte de
Reconnaissance après qu'il leur en a été fait
Lecture. : les deux Temoins demeurans en Celle
Commune. approuvé la présente addition, et les deux mots du Soir
en Marge à l'autre part

P St. Swarts
J: f: van de ven

J.J. Baeyens

L'An mil huit Cent Six, le Vingt deux du
34 mois de février à dix heures du Matin par devant nous
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'
hoogstraeten arrondissement Communal de Turnhout
Département des deux Nèthes sont Comparus Adrien
Jaspers Cultivateur de profession demeurant en Cette
Commune d'hoogstraeten, né à Meir Canton d'hoog=
straeten le quatre Juin Mil Sept Cent Soixante dix
neuf, Majeur fils légitime de Jacques Jean Jaspers.
Cultivateur demeurant en cette Commune, et de feue
Marie Catharine Matthijssen décédée à hoog=
straeten le dix Sept Juillet mil Sept Cent quatre
Vingt douze, ainsi qu'il est Constaté par l'acte de
Décès délivré en la Mairie d'hoogstraeten le huit
Du présent mois de février, et Adrienne Jacqueline
Vanden Broeck Servante de profession demeurant
en cette Commune née à hoogstraeten le quatre Mai
mil Sept Cent quatre Vingt trois, Majeure fille
légitime d'henrij Vanden Broeck Journalier de
Profession, et de Adrienne Marie Vermeiren demeu=
rants à hoogstraeten lesquels nous ont requis de
procéder à la Célébration du Mariage projetté entr'
eux, et dont les publications ont été faites devant la
principale porte de notre Maison=Commune; Savoir



la première le neuf du présent Mois de février à Dix
heures du Matin, la Seconde le Dix de Ledit Mois à la
même heure, aucune opposition audit Mariage
ne nous ayant été Signifiée, faisant Droit à leur
Réquisition après avoir donné lecture de toutes les
pièces requises et mentionnées ci dessus, et du
Chapitre VI. du Titre du Code Civil intitulé du
Mariage, avons demandé au futur Epoux et à la
future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari
et pour femme : Chacun d'eux ayant répondu
séparément et affirmativement, Déclarons
au Nom de la Loi que Adrien Jaspers et
Adrienne Jacqueline Vanden Broeck sont
unis par le Mariage. Dequoi nous avons dressé acte
en présence de Corneil Vanden Broeck âgé de
Cinquante cinq ans Sieur de long de profession, frère germain
de l'Epouse — Corneil Babren de même âge et de
même profession ami voisin des Epoux, Corneil
Cools âgé de Cinquante ans Cordonnier de
profession, non allié aux Epoux, Adrien Vermeulen
âgé de Cinquante trois ans Journalier de profession
ami Voisin des Epoux : tous demeurans en cette
Commune d'hoogstraeten. et à la Troisième Témoin Signé
avec nous les autres, ainsi que les parties Contractantes
= tes qui déclaré ne savoir écrire, après qu'il leur en a été
donné Lecture.

J.J. Baeyens

Cornelis Cools

35 L'an mil huit Cent Six le Vingt Cinq du
Mois de Fevrier à Dix heures Du Matin par devant
Nous Maire de la Commune d'hoogstraeten officier
public de l'Etat Civil, sont Comparus Antoine
Brenders Vingt et un ans Charpentier de profession
Demeurant à Nyckerveer fils du déposant, et Christine
Hanekeer âgé de quarante neuf ans Cabaretière
De profession demeurant à hoogstraeten les
quels nous ont déclaré que le Vingt trois du
présent Mois de fevrier est né Sur les sept heures
Du Matin Antoine Brenders âgé de Cinquante Cinq
ans Cultivateur de profession Epoux d'Anne Nander
Voet demeurant Section 1 No. et ont les déclar:
rans Signé avec nous le présent acte de dénis, après
que Lecture leur en a été faite.

Antoine Antonius Brenders

Christ: Hanekeer

36 L'an Mil huit Cent Six le Vingt Six du mois de
Janvier à neuf heures Du Matin par devant nous
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'
hoogstraeten a été Comparu le Sieur pierre francois Neck
âgé de Trente Six ans Voiturier de profession demeurant
Section B. No 59 lequel nous a presenté un Enfant
Du Sexe masculin, né le Vingt trois du present mois
de Janvier à trois heures du Matin de lui Declarant
et de Marie Jansens Son Epouse, auquel il a
Declaré Voulloir Donner les prénoms de Guillaume
Charles. les dittes declarations et presentation
faites en presence de francois Neck âgé de Trente
quatre ans de la meme profession demeurant en Cette

Commune de Jean henrij Antoine Lansenberghs
âgé de Trente Cinq ans Secretaire de la Mairie de
tous les pere et temoins Signé avec nous le present
acte de naissance après que lecture leur en a été
faite.

J. J. Buijsmans

J. J. Nauwens
francis Raebe

L'an mil huit Cent Six le Cinq Mars à Dix
heures Du Matin par devant Nous Maire de la Commune
d'hoogstraeten officier public de l'Etat Civil a été Comparu le Sieur
37 Johannis Joseph Verhagen âgé de trente six ans
Meunier de profession demeurant Section A. No 3
lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin
né le trois de ce Mois Vers le Six heures et demie du
Soir de lui déclarant et de Jeanne Catharine Vanden
Wouwer Son Epouse, et auquel il a déclaré Voulloir
Donner les prénoms de Jacques Jean. les dittes
Déclaration et présentation faites en présence de
Adrien Soeten âgé de quarante huit ans Garde
Forestier de profession de Jean henrij Antoine Lan-
senbergh âgé de Trente Cinq ans, Secretaire de la
Mairie, tous deux demeurans en cette Commune
et ont les pere et Temoins Signé avec nous le
présent acte après que lecture leur en a été faite.

Jeanne Catharine Josephus Verhagen
A. J. Soeten
J. H. A. Lansenbergh

J. J. Buijsmans

San mil huit Cent Six le Sept du Mois
De Mars, à Dix heures du Matin par devant
38 nous Maire, officier publik de l'Etat de la Commune
D'hoogstraeten, est Comparu Sieur Nicolas
Crabeels âgé de Cinquante trois ans Tourneur en bois
De profession Demeurant Section A. N°. 117. lequel nous
a présenté un Enfant du sexe masculin né
Le quatre Mars Courant sur les neuf heures et
Demie du Soir de lui déclarant, et d'Anne
Cornelie Floren son Epouse, et auquel il a déclaré
Vouloir donner les prenoms de Jacques Francois
Les dittes Declaration et présentation faites en présence
De Pierre Norbert Isaenegraeff âgé de Vingt quatre ans
profession de Distillateur, de Jean henry Antoine Janssen
Greffier âgé de Trente Cinq ans Secretaire de la Mairie
tous deux demeurans en cette Commune, et ont les pere
et Temoins Signé avec nous le présent acte de Naissance
Lecture lecture leur en a été faite
après Signé

Nicolaes Crabeels
P. N. Isaenegraeff

Sanmil huit Cent Six le Douze du Mois de Mars
39 à Dix heures du Matin par Devant nous Maire de la
Commune de hoogstraeten officier publik de l'Etat Civil
sont Comparus Adrien Michielsen, âgé de quarante
neuf ans Charpentier de profession demeurant Section A N°31
frere Germain de la Défunte, Nicolas Crabeels âgé de
Cinquante trois ans Tourneur en bois de Profession, Demeu-
rant à hoogstraeten, non allié, les quels nous ont déclaré
que le Dix du présent Mois sur les Sept heures et demie
du Soir

REP. FRA. 75 cen

est décédée Anne Marie Michielsen 19 Vol.
célibataire, agée d'environ soixante dix ans fille
de feus Cornelis Michielsen et de Marie Cornelissen
Epoux. en la demeure Susindiquée, et ont les Déclarans
Signé le présent acte de Décès après que lecture leur en
a été faite.

Adrien Michielsen
Nicolaes Crabeels

40 San mil huit Cent Six le Douze du Mois
De Mars à Dix heures du Matin par devant Nous
Maire officier publik de l'Etat Civil de la Commune d'
hoogstraeten, sont Comparus, Nicolas Crabeels âgé
de Cinquante trois ans, Tourneur en Bois de profession
demeurant Section A N°. 117 pere du défunt Adrien
Michielsen âgé de quarante huit ans Charpentier de
profession demeurant en cette Commune Mon: allié, les
quels nous ont déclaré que le Sept du présent Mois de Mars
sur les huit heures du Soir, est décédé Jacques
Francois enfant né le quatre du présent Mois, sur
les neuf heures et demie du Soir de lui premier Déclarant
et d'Anne Cornelie Floran, en Son Domicile présente
et ont les Déclarans signé avec nous, le présent acte
de Décès, après qu'il leur en a été fait Lecture.

Adrien Michielsen
Nicolaes Crabeels

L'An mil huit cent six le Deux du Mois de Mars
11 à Deux heures de Relevées par devant nous Maire, officier
public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten, Est
Comparu Monsieur Martin Gommaire Vergouwen âgé de
Trente Sept ans Brasseur de profession demeurant Section B.
No 15. lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin
né le Onze du présent Mois sur le Midi, de lui déclarant
et de Marie Elisabeth Van pelt son Epouse, et auquel
il a déclaré Vouloir donner les prénoms d'Antoine
Martin. les dittes Déclaration et présentation faites en pré.
sence des Sieurs Jean Baptiste Guillaume Vanpelt âgé de
Vingt Sept ans Voiturier de profession, de Francois de Jean de
Bourghe Marchand d'Etoffes de profession demeurans en cette
Commune, et ont les pere et témoins Signé avec nous le présent
acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait Lecture.
le Second Témoin âgé de Trente ans, a approuvé la présente inscription
par omission. Martin Gommaire Vergouwen

J.J. Vuijsinnicks J.B. Van pelt

L'An mil huit Cent six le Vingt un du mois de
12 Mars à dix heures du Matin par devant nous, Maire
officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten
Sont Comparus Jean Campen, âgé de Trente
huit ans, Journalier de profession demeurant de hoogstraeten
en Section A. No. Corneil Cornelissen âgé de Soixante
et onze ans de la même profession demeurant à Minder-
hout. le premier pere de la défunte, le Second aïeul de
la défunte du Coté maternel, les quels nous ont déclaré
que la nuit dernière à onze heures est décedée
Anne Marie âgée de Deux ans Six mois
fille du premier Déclarant et Elisabeth Cornelissen
en légitime Mariage, en sa Demeure susdite. Et
ont les Déclarans dit ne savoir écrire, après que
lecture leur a été faite du présent acte de Décès.

J.J. Vuijsinnicks

L'An mil huit cent six le Vingt neuf Mars
13 à dix heures du matin, par devant nous Maire
officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoog
straeten sont Comparus Jacques Claessens âgé
De Trente Sept ans Journalier de profession, pere du
Défunt Demeurant Section B. No 60. et Francois
Claessens âgé De Vingt trois ans, Charpentier de
profession Oncle du Défunt, demeurant également
en cette Commune, les quels nous ont déclaré
que le Vingt Sept de ce mois sur les Sept heures
du Soir est décedé Adrien fils du présent
Déclarant et d'Elisabeth Van Doon Epouse Mé le
Vingt Trois dudit an Douze, en la demeure susindiquée
et ont les Déclarans, dit ne savoir écrire, après qu'il
leur a été fait lecture du présent acte de Décès.

J.J. Vuijsinnicks

L'An mil huit Cent six le Cinq du mois d'
14 Avril à Deux heures de relevée, par devant
nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten officier
public de l'Etat Civil sont Comparus Jacques
Claessens âgé de Trente Sept ans Journalier de
profession, pere du Défunt demeurant Section B
No 60, et Gerard Janssens âgé de Cinquante cinq ans
Charron de profession

Demeurant aussi en cette Commune, non allié
lesquels nous ont Déclaré que la mort de trois
au quatre de ce mois sur les onze heures du Soir
et Décédé Jean Joseph. né le Vingt trois Septembre
de l'an dix de lui premier déclarant, et d'Elisabeth
Van Loon Son Epouse. en sa Demeure Susnommés et
a le père déclaré ne Savoir écrire, le Second
Déclarant a Signés avec nous, après que lecture
leur a été faite du présent acte de Décès.

J. Jansens J.P. Brugmans

L'An mil huit Cent Six le huit du Mois d'
45 Avril Sur les deux Heures de Relevée, par devant
nous Maire officier de l'Etat Civil de la Commune
d'Hoogstraeten sont Comparus. Jean pierre Smouts
Jardinier de profession âgé de quarante Sept ans, Voisin
Défunt, Jean Boudewijns Journalier de profession
âgé de Soixante deux ans, aussi Voisin, tous deux de-
meurans en Cette Commune, les quels nous ont déclaré
que Vers le minuit du Six au Sept de ce mois est décédé
Jean Stoops. Journalier de profession, né à Min-
derhout l'an mil Sept Cent trente quatre le deux
Mars, fils de feus Jacques, et Elisabeth adriaensens
Epoux d'Anne Cornélie adriaensen, en la Maison
Section A. N°. 122. et les déclarans ont Signé avec
nous le présent acte de Décès après que lecture
leur en a été faite. Jean Boudewijns a déclaré ne Savoir
écrire. approuvé la présente mention

J.P. Brugmans

en peine Surcharge

L'An mil huit Cent Six le onze du
46 mois d'Avril Sur les deux heures de Relevée
par devant nous Maire officier public de l'Etat
de la Commune d'Hoogstraeten est Comparu
Gérard Janssens Cultivateur de profession âgé de
quarante ans, natif de Wortel demeurant en cette
Commune, lequel nous a présenté un Enfant du
Sexe masculin né le huit de ce mois, sur les onze
heures du Soir de lui déclarant et d'Adrienne Marie
Rogers native de Meir Son Epouse, et auquel il a
déclaré Vouloir donner le prénom de Charles.
les dites déclaration et présentation faites en présence de
Antoine Cornel parents âgé de vingt tout ans Chau-
dronnier de profession, de Michel Neelo âgé de vingt
Sept ans de la même profession tout deux demeurans
en Cette Commune, et ont les père et Temoins
Signé avec nous le présent acte de naissance après
que lecture leur en a été faite.

Ge Janssens J.P. Brugmans
A.C. Peeters
M. Neelo

L'An mil huit Cent Six le quatorze du mois d'
47 Avril Sur les deux Heures de Relevée par devant
nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Com-
mune d'Hoogstraeten sont Comparus. Jean henry
Gluisloint, âgé de Trente huit ans. Chirurgien de
profession, non allié à la défunte, Jean Henrij Antoine
Lansenbergh âgé de Trente quatre ans, Secretaire
Greffier de cette Mairie, ainsi non-allié: tous deux
Demeurans en cette Commune, les quels nous ont
déclaré que

Le Treize Du présent mois d'Avril Sur les huit Heures
Du soir est décédée Anne Cornélie Blukens
Célibataire née à Hoogstraeten le neuf Mai mil
Sept Cent Soixante dix Sept fille de feu Arnold et
De Marie anne Groneer demeurante à Hoogstraeten
rue du Begguinage Section 1. 18e " en la dite Maison
et ont les déclarans Signé avec nous le présent acte de
Décès après que lecture leur en a été faite

J.H.J. Lansenbergh

J.P. Bruyninckx

F. H. Ghysbain

48 Dan mil huit Cent Six le dix neuf du Mois d'Avril
Sur les dix heures du Matin par devant nous Maire
officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten
sont Comparus Jean pierre Lauwijssen âgé de quarante
Six ans Cultivateur demeurant à Hoogstraeten fils du
Défunt François Blukens âgé de quarante ans de
la même profession demeurant à Meerderhout allié au
au troisième degré du Côté maternel, les quels nous ont
Déclaré que le Seize du présent mois d'Avril Sur les
quatre heures et demie du matin est décédé Laurent Lauwijs-
sen âgé de quatre Vingt quatre ans Veuf de Jeanne
Gysels natif de Merle fils de feus henry et de
Catharine Claessens Cultivateur de profession en
Sa demeure 18 78. Section B et les Déclarans ont
Signé avec nous le présent acte de Décès après que
lecture leur en a été faite; approuvé l'addition des mots du
matin au dessus de la dixième ligne

J.P. Lauwijsen

F. Blukens

J.P. Bruyninckx

22

49 Dan mil huit Cent Six le dix neuf du Mois
D'Avril Sur les dix heures du Matin par
Devant nous Maire officier public de la Com-
mune d'Hoogstraeten est Comparu henry Van
Avendonck âgé de Vingt huit ans Sabotier de
profession demeurant en cette Commune Section A
N° " lequel nous a présenté un Enfant de
Sexe féminin née le Douze du présent mois d'Avril
Sur les Quatre heures du matin de lui déclarant
et de Marie Catharine Van Gool Son Epouse et
auquel il a déclaré Vouloir donner les prénoms de
Marie Cornelie les dites déclarations &
et présentations faites en présence de Jean pierre
Simouts âgé de quarante Six ans Jardinier de
profession de Gerard Verhoeven âgé de quarante
deux ans tous deux Demeurans en cette Commune
et ont les père et Témoins Signé avec nous le présent
acte de naissance après qu'il leur en a été fait
lecture, approuvé l'addition de trois mots à la troisième ligne, et deux
mot à la Sixième ligne.

H. Van Avendonk

jan pierre Simouts

G. verhoeven

J.P. Bruyninckx

50 Dan mil Huit Cent Six le dix neuf du Mois
D'Avril Sur les dix heures du Matin par devant Nous
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
D'Hoogstraeten est Comparu le Sieur Jean Baptiste Van
Spilt Sedis Jean Baptiste Guillaume âgé de Vingt Sept
ans Voiturier de profession demeurant Section B N°
lequel nous a présenté un Enfant du Sexe féminin né
le Seize du présent mois Sur les Sept heures et demie
Du Soir de lui déclarant, et de Marie Catharine

Merkens Son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de **Marie Catharine**. les dittes déclarations et présentation faites en présence des Sieurs Martin Gommaire Vergouwen âgé de Trente Sept ans Brasseur de profession Jean Henry Ghislain Chirurgien de profession âgé de quarante ans Demeurans en cette Commune; Et ont les pere et Témoins Signé avec nous le présent acte de naissance après quil leur en a été fait lecture.

J B Van pelt
M G Vergouwen
J H Ghislain

L'an mil Huit cent six, le Vingt deux des Mois
51 d'Avril Sur les Deux Heures de Relevée par devant nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten, est Comparu le Sieur Cornel Oomen, Charpentier de profession, âgé de Vingt Six ans Demeurant en cette Commune Section B. N°. 73. lequel nous a présenté un Enfant du Sexe feminin né ce jourdhui Sur les trois heures et demie du Matin de lui déclarant et de Petronille Marie de Sauwer Son Epouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de **Johanne Catharine**, les dittes déclaration & présentation faites en présence d'Antoine Cornil peeters âgé de Vingt huit ans Chaudronnier de profession de Michell Neela âgé de Vingt Sept ans de la même profession. Demeurans en cette Commune, et ont les pere et Témoins Signé avec nous le présent acte de Naissance après quil leur en a été fait lecture.

Cornelis Oomen
M Neela
A C Peeters

L'an mil Huit cent six le Vingt Cinq du
52 Mois d'Avril Sur les dix Heures du Matin par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten est Comparu le Sieur Frederic Klessdorf Journalier de profession âgé de Vingt neuf ans Demeurant Section B. N°. lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né ce jourdhui Sur le minuit de lui déclarant et de Anne Marie Jeanne Springuel son Epouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de **François Jonas**. les dittes Déclarations et présentation faites en présence de Corneil Michilsen âgé de Soixante quinze ans Cordonnier De profession, de Pierre Josephs âgé de Vingt Quatre ans Boulanger de profession Demeurans en cette Commune, Et a le pere déclaré ne Savoir écrire de ce Enquis Et ont les Témoins Signé avec nous, le présent acte de Naissance après quil leur en a été fait lecture

Cor Michilsen
P J Jacs

L'an mil Huit cent six le Cinq du Mois de Mai
53 à dix heures du Matin par devant Nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten officier public de l'état civil est Comparu Martin Mortiers Journalier de profession âgé de quarante ans demeurant Section B. N°. 1. lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né ce jourdhui à deux heures du Matin de lui déclarant et de Petronille Marie de Sauwer son Epouse âgé de Trente ans

Déclaré que le premier de ce mois vers le Mine Heure de Nuit est décédé Henry. enfant du premier déclarant né le douze Ventose an Douze de lui premier déclarant et de Cornélie Barreveets en légitime Mariage. en son Domicile présités, et a le dit Martin Mortiers déclaré ne savoir lecrire le Second declarant a signé avec nous le présent acte de décès après quil leur en a été fait lecture. approuvé L'Batonnement de Sept mots à la Sixieme ligne à l'autre part Et de trois mots à la Septieme de présente table

P. Baumgarten

An Neuf

54 **Jan Mil huit Cent Six** le douze du Mois de Mai Sur les deux Heures De Relevée par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune D'Hoogstraeten Sont Comparus ; Henry Chrétien Mercky âgé de trente trois ans Boucher de profession demeurant Section 13 N°16. a pere de la défunte, et Joseph Schuermans âgé de quarante cinq ans Charpentier de profession demeurant Section 1. N°162 non allié, les quels nous ont déclaré que le onze du présent mois de Mai Sur les huit heures du Soir est décédée Marie Chérèse fille de lui premier déclarant et de Marie Christine Schuermans née le Deux Thermidor an Treize ; en La demeure précitée, et les déclarans ont Signé avec nous le présent acte de décès après que lecture leur en a été faite. Henricus Cristianus Mercktx

Joseph Schuermans

P. Baumgarten

approuvé l'addition de Nom de l'Epouse Jedis declarée comen au Commencement de la Douzieme ligne.

Le Mercktx

Joseph Schuermans

P. Baumgarten

An mil huit Cent Six le Vingt deux

55 du Mois de Mai Sur les Dix Heures du Matin par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten est Comparu le Sieur Balthazar Dostfermeuen âgé Trente quatre ans Berger de profession demeurant en cette Commune, lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin Sexe dit féminin, né le Vingt Deux de ce Mois passé les neuf heures du Matin De lui déclarant et d'Anne Jacobs, son Epouse & auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Catharine, les dites déclaration et présentation faites en présence de Henrij Leurijssens âgé de Trente Huit ans ardoisier de profession et de Jean henry Ghistain âgé de quarante ans Chirurgien de profession demeurans à Hoogstraeten, témoins les père et Témoins Signé avec nous le présent acte de Naissance après quil leur en a été fait lecture approuvé la 3e Lettre de deux mots à la fin de la onzieme ligne.

B. Dostermans

henricus Laureys Hoos

J. B. Ghistain

P. Baumgarten

An Mil huit Cent Six le Vingt Sept du Mois

56 de Mai Sur les dix heures du Matin par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten, est Comparu Jean pierre De Bie âgé de Trente huit ans Tailleur de profession demeurant Section A N°111 ; lequel nous a présenté un enfant du Sexe féminin né le Vingt Six de ce Mois Sur les Sonze heures et demie du Soir de lui déclarant et de Jeanne Catharine de Crom

Son Epouse et Auquel il a déclaré Vouloir donner les prénoms de **Marie Cornélie** les Dittes Déclaration et présentation faites en présence de Cornel Van Den Broeck âgé de Vingt huit ans Journalier de profession, de Cornel Bocren âgé de Trente ans de la même profession tous deux Demeurant en cette Commune de Hoogstraeten et tous les pere et Temoins déclaré ne Savoir écrire, après quoi il leur a été donné Lecture du présent acte de Naissance —

P. Brugmans

57 **Dan mil huit cent six** le Vingt sept du mois de Mai sur les dix heures du matin par devant Nous Maire officier publik de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten Comparant le Sieur françois Gerard Adriaensten âgé de quarante quatre ans, Charpentier de profession Demeurant en cette Commune Section B N°= lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né le Vingt quatre de ce mois Vers une heure de Matinée de lui déclarant et de Dame Marie Josephe Keyzers Son Epouse, et auquel il a déclaré Vouloir donner les prénoms de **Francois Joseph**. les Dittes déclaration et présentation faites en présence de Guillaume Keyzers âgé de Vingt deux ans Cultivateur de profession, de Jean henrij Antoine Lansenbergh âgé de Trente cinq ans Secretaire de la Mairie Demeurants en cette Commune et tous les pere et Temoins, Signé avec Nous le present acte de Naissance après que lecture leur en a été faite.

P. Brugmans

g. & adriaensen en ms: Keijsers. Lansenbergh pre.

56 **Dan mil huit cent six** le neuf du Mois de Juin sur les sept heures du soir par devant nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten est Comparu Adrien Vermeulen âgé de Trente deux ans Journalier de profession Demeurant Section A N°= 29, lequel nous a déclaré que ce Jourdhui sur les onze heures du matin, il est né un Enfant du Sexe féminin, qu'il nous présente et auquel il déclare donner les prénoms de **Jeanne** se reconnaissant pour être le pere de cet enfant et de l'autre de Marie Van Beurden, âgée de Vingt Six ans Demeurants à Hoogstraeten Section A N°= 29 le quel enfant lui est né en la Maison Susditte. la présente déclaration et présentation faites en présence de Cornel Verbijen, âgé de Soixante ans Boulanger de profession Demeurant à Minderhout de Nicolas Vanderweren, âgé de quarante ans, Journalier de profession Demeurant en cette Commune et tous le premier Temoin Signé avec Nous. les pere et le Second Temoin ont déclaré ne Savoir écrire après qu'il leur a été fait lecture Du présent acte de Naissance

Cornelius Verbijen P. Brugmans

59 Sanmilhuit Cent Six le neuf du mois de Juin sur les sept heures du soir pardevant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune de Koogstraeten est Comparu Nicolas Vander Meeren âgé de quarante ans Journalier de profession demeurant Section 1 N.o 38 lequel nous a présenté un Enfant du Sexe feminin, né Hors le midi ce jourdhui de lui déclarant et de Adrienne Emsteyn Son Epouse, et auquel il a déclaré Vouloir donner les prenoms d'Anne les dittes Déclaration et présentation faites, en présence de Cornel Verheyen âgé de soixante ans Journalier de profession demeurant à Minderhout et d'Adrien Vermeulen âgé de Trente deux ans Journalier de profession demeurant à Koogstraeten, et a le premier témoin signé avec nous les pere et le Second Témoin ont déclaré ne Savoir écrire: après quil leur a été fait lecture du présent acte de Naissance.

Cornelus Verheyen

60 Sanmilhuit Cent Six le dix Sept du mois de Juin sur les dix heures du Matin pardevant Nous Maire de la Commune de Koogstraeten officier public de l'Etat Civil sont Comparus Jean Baptiste Meyris âgé de quarante un ans. Journalier demeurant en Hortet fils de la Défunte. et Wautier Van Wezel Maion de profession demeurant à Koogstraeten âgé de soixante trois ans. Voisin, les quels nous ont déclaré que le quinze de ce Mois sur les quatre heures du

matin est décédé Adrienne de Nee âgée de quatre Vingt quatre ans, Journaliere, Veuve de Cornel Meyris. dans la Maison Section 1. N.o 155. et a le premier déclarant dit ne Savoir écrire le second a signé avec nous le present acte de décès après que lecture leur en a été faite.

Vu à la Mairie ce vingt Juin

61 Sanmilhuit Cent Six le Vingtieme Jour Mois de Juin sur les dix heures du Matin pardevant Nous Maire de la Commune d'Koogstraeten officier public de l'Etat Civil est Comparu Jacques Sprinjt âgé de Trente ans, garçon Meunier, demeurant Section A. N.o " lequel nous a présenté un Enfant du Sexe feminin né le dix neuf de ce mois sur les trois heures et demie du Matin de lui déclarant et de Jeanne Gommis Son Epouse, et auquel il a déclaré Vouloir donner le prénom de Bitronnille les dittes Déclaration et présentation faites en présence de Jean henry Ghislain âgé de quarante ans Chirurgien de profession, et de Jean Henrij Antoine Lansenbergh âgé de Trente cinq ans, demeurans à Koogstraeten et après lecture quil leur a été faite du présent acte de Naissance les Témoins, tous Signé avec Nous le pere déclarant ne Savoir écrire: la profession du second Témoin ci omise, est celle de Secretaire de la Mairie.

Lansenbergh

J. H. Ghislain

62 L'an mil huit cent six le Vingt Cinq du Mois de Juin sur les dix heures du Matin par devant Nous Maire officier public de la Commune de Noogstraeten, Département de l'Etat Civil Est Comparu Jean Baptiste Strybos âgé de Trente Sept ans Journalier de profession demeurant Section N lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né le Vingt quatre de ce Mois Vers les Sept heures du Soir de lui déclarant et d'adrienne Marie Noelands Son Epouse et auquel il a déclaré Vouloir donner le prénom de Corneil les dittes déclaration et présentation faites en présence de Jean Van der Aert Ceinturier de profession âgé de quarante un ans, et de Jacques Caldron âgé de quarante neuf ans Cordonnier de profession demeurans en cette Commune et ont les pere et Témoins Signé avec nous le présent acte de la reconnaissance après qu'il leur en a été fait Lecture.

J B Strybos
Joannes Van der Aert
J Caldron

L'an mil huit cent six Le Vingt Six du
63 mois de Juin sur les dix heures du Matin par devant
Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la
Commune de Noogstraeten, arrondissement de

24 1/2

De Turnhout Département des deux Nèthes sont
Comparus Martin de Gruijter Domestique
de profession demeurant en cette Commune né à Wortel
le dix à Minderhout le Vingt trois Septembre mil sept
Cent Soixante huit, Majeur, fils légitime de Georg
décédé à Noogstraeten le douze octobre mil sept cent
Soixante dix sept: Comme il est constaté par acte de décès
délivré à la Mairie de Noogstraeten le quatorze Juin l'an
mil huit cent Six, et d'Adrienne Cornelie Stirkens
décédée aussi à Noogstraeten, le dix neuf Avril Sept Cent
te quatorze: Comme il est constaté par acte délivré à
la dite Mairie sous la même date que le précédent
& Anne Cornelie Doms Servante de profes
sion demeurante aussi à Noogstraeten née à Wortel
le Seize Mars l'an mil sept cent Soixante Seize Majeure
fille légitime de Jean, et d'Anne Van Berghen Ses Pa=
rents demeurants dans la dite Commune de Wortel,
lesquels nous ont requis de procéder à la Célébration du
Mariage projetté entr'eux, et dont les publications ont été
faites devant la porte principale d'entrée de notre
Maison Commune, le trois le premier le quinze du
présent Mois de Juin à l'heure du Midi, la Seconde
le Vingt deuxième dudit Mois à la même heure, aucune
opposition audit Mariage ne nous ayant été signifié
Etant droit à leur Réquisition après avoir donné
lecture de toutes les pièces susmentionnées et du
Chapitre IV du Code Civil Intitulé du Mariage,
avons demandé en futur Epoux, et à la future
Epouse, s'ils veulent se prendre pour Mari et pour
Mari et pour femme? Chacun d'eux ayant
répondu Séparément et affirmativement: déclarons
au Nom de la Loi que Martin de Gruyter
& anne Cornelie Doms sont unis par le

Mariage dequoi nous avons dressé acte en présence
De Cpreil Gerardi, âgé de quarante un ans, Boulanger de
profession, de Jean Leys Jardinier de profession, âgé de soixante
ans, de Michel Leys de la même profession âgé de Vingt
quatre ans de pierre Joseph Van de Veu âgé de Trente et
un ans, Gard de Champêtre de la commune tous quatre amis
Des Epoux demeurans en cette Commune d'Hoogstraeten, et après qu'il
a été donné lecture aux Témoins, ainsi qu'aux parties Con=
=tractantes l'Epoux et le troisième Témoin ont déclaré ne savoir écrire
l'Epouse et les autres Témoins ont Signé avec Nous: approuvé l'ad=
=dition des mots Sept Cent à la fin de la dixième ligne à l'autre part

Jan Leys

Cornelius Gerardi

anna Cornelia Jones

De Jemmerseen

64 Jan mil sept cent six le troisième Jour du
mois de Juillet sur les dix heures du Matin pardevant
Nous Maire officier public de l'Etat Civil de
la Commune d'Hoogstraeten, est Comparu Adrien
Servaes âgé de quarante Cinq ans, Cultivateur
de profession demeurant Section A. N°. lequel Nous
a présenté un Enfant du Sexe Masculin né le premier
Juillet sur les huit heures du Soir, de lui déclarant
et d'Anne Cornélie Beeken Son Epouse, auquel
il a déclaré Vouloir donner le prénom de
Clement, les dites déclaration et présentation

faites en présence de Joseph Hendrickx âgé de
Cinquante ans Cabarretier de profession et de
Jean François Hanevaer Chapelier de profession
âgé de Vingt deux ans demeurans en cette
Commune; et ont les pere et Témoins signé avec
Nous le présent acte de Naissance après qu'il
leur en a été fait Lecture, approuvé l'addition du mot
né à la fin de la Septième ligne à l'autre part

P. Beuninckx

adrianen Servaes Joseph Hendrickx

Joannes Franciscus Hanevaer

65 Jan mil sept cent six le troisième Jour
Du mois de Juillet sur les dix heures du Matin pardevant
Nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten officier
public de l'Etat Civil, sont Comparus Joseph Hendrickx
âgé de Cinquante ans Cabarretier de profession parent
De la défunte, Adrien Jacobs Marchand Epicier âgé de Cinquan=
=te sept ans, ainsi parent demeurans à Hoogstraeten
les quels nous ont déclaré que Thérèse Simons
née à Lille arrondissement de Turnhout le Vingt huit
Juin mil sept cent soixante, fille légitime d'Henri et
De Marie Beijsen, Epouse de Second des Noces de Clément
hendrickx Cultivateur demeurant en cette Commune
est décédée le Vingt Cinq du mois de Juin dernier sur
les quatre heures du Matin, en son Domicile Section
N°. et les déclarans ont signé avec nous le présent
acte de décès après que lecture leur en a été faite.

Joseph Hendrickx

P. Beuninckx

A Jacobs

Cq Sanmil huit cent Six le quatrieme jour du Mois de Juillet sur les dix heures du Matin par devant Nous Maire de la Commune de Hoogstraeten sont Comparus Jacques Claessens Journalier de profession agé de Trente huit ans demeurant section B N° 18 Simon pierre Van Hoof agé de Soixante trois ans Cultivateur de profession tous deux voisins et domiciliés à la dite commune lesquels nous ont déclaré que le trois Juillet present mois Catharine Bogaerts agée d'environ Cinquante ans Célibataire demeurant au Domicile dudit Jacques Claessens est décédée sur les deux heures de Relevée et les déclarans ont signé avec Nous le present acte de décès après qu'il leur en a été fait Lecture. Le dit Jacques Claessens a déclaré ne savoir écrire.

S. P. van hoof

P. J. Bruyninckx

Cq Sanmil huit cent Six le septieme Jour du mois de Juillet sur les onze heures du Matin par devant Nous Maire officier public de l'Etat civil de la Commune de Hoogstraeten est comparu Clement Leestmans agé de Trente six ans portier de profession demeurant section A N° 11 lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né le quatre Juillet courant sur les Sept heures du Soir de lui déclarant et d'Catherine Marie Havermans son Epouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Dominique les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Baptiste Buyckx agé de Vingt sept ans Journalier de profession de Pierre Verhoeven agé quarante ans tous demeurans en cette Commune et ont les pere et le Second Témoin signé avec nous : le premier témoin a déclaré ne savoir écrire, après que lecture leur a été faite du present acte de Naissance.

P. J. Bruyninckx

Clement Leestmans

Petrus J. verhoeven

Cq Sanmil huit cent Six le dixieme Jour du Mois de Juillet sur les dix heures du matin par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten arrondissement de Turnhout et de Département des Deux Nethes sont Comparus Le Sieur Gerard Brosens Marchand de profession demeurant à Wortel (Pays Bas) a Wethy arrondissement de Turnhout né à Wortel le Cinq Mai mil sept Cent soixante quatorze fils légitime de Gerard décédé à Wortel le huit Mars mil sept cent soixante quatorze, comme il est constaté par l'acte de décès délivré à la dite Mairie de Wortel en date du Vingt Juin mil huit Cent six et de Lucie Spranger décédée dans la même Commune le quatorze Janvier mil sept cent soixante dix sept comme il est constaté par l'acte de décès délivré à la dite Mairie sous la même date que le précédent Majeur & Demoiselle Marie Anne Josephine Boom Marchande d'étoffes de profession demeurante en cette Commune d'Hoogstraeten née à Hoogstraeten le Vingt huit Avril mil sept cent soixante douze Majeure, fille légitime de Jean

Gerard décédé à Moogstraeten le quatorze Janvier mil
huit cent quatre vingt : Comme il est Constaté par
l'acte de décès Délivré à la dite Mairie de Moogstraeten
le Vingt six Juin mil huit Cent dix huit et de Jeanne
Catherine Vanden Luytgaerden décédée aussi à Moogstraeten
le Vingt quatre frimaire de l'an onze de la République
Française, Comme il est Constaté par l'acte de décès
Délivré à la Mairie de Moogstraeten sous la même date
que le précédent : les quels nous ont requis de procéder
à la Célébration du Mariage projetté entr'eux et
dont les publications ont été faites ; à savoir la première
le Vingt neuf du Mois de Juin dernier à Midi
et le six du Mois de Juillet Courant à la
même heure à Moogstraeten & à Mettay, aucune
opposition au dit Mariage ne nous ayant été si-
gnifiée, Jestant Droit à leur Réquisition, après avoir
fait faire Lecture de toutes les pièces mentionnées
ci dessus et du Chapitre VI du Titre du Code Civil
intitulé du Mariage, avons demandé au futur
Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre
pour Mari et pour femme : Chacun d'eux ayant
répondu séparément et affirmativement de chacun
eux l'un après de la dite que Monsieur Gerard Brosens
et la Demoiselle Marie anne Josephine
Boom sont unis par le Mariage : De quoi Nous
avons dressé acte en présence de Cornil Jacobs âgé
de soixante dix ans Boulanger de profession, parent
Collatéral du Côté maternel de l'Epoux allié au troisième
degré, de Joseph Jacobs de la même profession âgé de Vingt
quatre ans et de la même parenté au cinquième degré
de Jean Baptiste Boom, âgé de Trente six ans, Cou-
sin de profession, frère germain de l'Epouse et de

Pierre Joseph Lievens Médecin de profession âgé de Cinq
quarante un ans, beau père de l'Epouse tous quatre
Domiciliés en cette Commune de Moogstraeten les quels
après qu'il leur en a été aussi donné Lecture ont
signé avec nous et les parties Contractantes, approuvé
l'addition du mot Cinq au Commencement de la Cinquième ligne page
Vingt neuf, Item le Effacement des mots : de la même parenté au
cinquième degré, à la Trentième ligne ci Contre : Nuls.

P.J. Verhaegen

G. Brosens
M. A. J. Boom
Cornil Jacobs
C. J. Jacobs

J.B. Boom
P.J. Lievens

69 L'an mil huit cent six le quatorzième Jour
du Mois de Juillet sur les dix heures du Matin par devant
Nous Maire officier public de l'état Civil de la Com-
mune de Moogstraeten est comparu le Sieur François
Joseph Verhaegen âgé de Trente quatre ans Menuisier
de profession Demeurant Section A N°3, lequel nous a
déclaré que Anne Catharine Verhaegen âgée de
Vingt un ans Domestique de profession Demeurant à
Anvers est accouchée dans la Maison le Dix Juillet
Courant sur une heure et demie de Nuit, d'un Enfant
du Sexe féminin qu'il nous présente et auquel il
donne les prénoms de Marie anne. les dites
Déclarations et présentation faites en présence de Jean
henri Christian, Chirurgien de profession âgé de quarante
un ans, de Jean henri Antoine Lansbergh âgé

De Trente Cinq ans Secretaire Greffier domiciliés en cette Commune et le Déclarant et les Témoins, ont Signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait Lecture.

Sansenbergh.

Franciscus Josephus Verhaeg

L'an mil huit cent six

le dix Sept du Mois de Juillet sur les neuf heures du Matin par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten sont Comparus Gerard Huyghrechts âgé de Trente ans Journalier de profession demeurant Section B N° pere de l'Enfant et Wautier Van Wezel âgé de Soixante trois ans, Maçon de profession non allié, demeurant aussi à Hoogstraeten lesquels nous ont déclaré que Francois Huyghrechts Enfant né de lui premier déclarant, et de Cornelie Campers le dix huit Germinal an Treize, est décédé le quinze de ce Mois sur les Sept heures et demie du Soir en Sa Maison sus dite. et a le premier déclarant dit ne Savoir écrire, le Second a Signé avec Nous le présent acte après quel leur en a été fait lecture.

Verhaeg Vanwezel

L'an mil huit cent six

le vingt unieme jour du Mois de Juillet sur les dix heures du Matin par devant Nous Maire officier public

De l'Etat civil de la Commune d'Hoogstraeten

Est Comparu henry Floren âgé de Trente huit ans Journalier de profession demeurant Section A N° lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né Cejourd'hui sur les trois heures du Matin de lui déclarant et de Marguerite Catharine Van Buijten son Epouse, et auquel il a déclaré Vouloir donner le prenom de Louis. les dittes déclaration et présentation faites en présence de Jean henry Ghislain âgé de quarante un ans Chirurgien de profession et de Jean henry Antoine Sansenbergh âgé de Trente cinq ans Secretaire de la Mairie, domiciliés en cette Commune et ont les pere & Témoins signé avec Nous le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait Lecture.

Sansenbergh J. H. Ghislain J. J. Bruyninckx

Vanderveken Floren

L'an mil huit cent six

le Vingt unieme Du Mois de Juillet sur les dix heures du Matin par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten est Comparu le Sieur Josse Bruyninckx âgé de Trente six ans Constructeur de Moulins de profession demeurant Section A N° lequel Nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né le Dix huit de ce Mois sur les dix heures et demie du Soir de lui Déclarant et d'Adrienne Van hoeck Son Epouse et auquel il a déclaré Nou-

=loir

et Soixante
témoin
Sept Prénommer les prenoms de Napoleon Joseph les
Neuf Petites Declaration et présentation faites en présence:
premier De Jean Maryn fils âgé de quarante ans
témoin a Ministre de profession, De Wouter Van Wezel
Déclarant Ministre de profession âgé de soixante trois ans Maron de profession
Savoir âgé de soixante trois ans Maron de profession
écrire après domiciliés en cette Commune, et ont les père &
qu'il leur J: Brijninckx
a été fait W van Wesel
Lecture approuvés le rapport ci-en marge
du présent W van Wesel
acte. &
P.P. Brijninckx

Van mil huit cent six le Neuf quatorze
treizième Jour du Mois de Juillet sur les dix heures
du Matin par devant Nous Maire officier pub-
lic de l'Etat Civil de la Commune de Hoogstraeten
Sont Comparus André Boeren âgé de soixante
deux ans Marchand de poisson de profession
demeurant en cette Commune beau frere du décédé
Adrien François Roelofs brasseur de profession âgé
de cinquante quatre ans mon allié demeurant
aussi en cette Commune: lesquels nous ont
déclaré que dans la Journée d'hier Vingt-
trois Juillet sur les deux heures de l'après-
midi est décédé Clément Ghysbrechts jour-
nalier âgé de quarante huit ans fils de pierre
et de Anne Marie Van Gastel Epoux de Dorothée
Boeren en la Maison section A N° dont
les déclarans Signé avec Nous le présent acte
de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Hor. Fr. Roelofs
Andries Boeren
P.P. Brijninckx

74. Van mil huit cent six le Sixième
Jour du Mois d'Août sur les deux heures de Relevée
par devant Nous Maire officier public de
l'Etat Civil de la Commune d'Hoogstraeten est
Comparu François Antoine Faes Cabarretier de
profession âgé de quarante huit ans demeurant
Section A N° lequel nous a présenté un enfant
du Sexe Feminin né le Cinq de ce Mois sur les huit
heures du Soir et dénommé de lui déclarant et de Marie
Catharine Verbogen son Epouse, et auquel il a déclaré
Vouloir donner les prénoms de Anne Cornelie
Les dittes declaration & présentation faites en présence
de Balthasar Loosterman âgé de trente trois ans
horloger de profession de Pierre Joseph Faes âgé de
Vingt quatre ans Boulanger de profession demeurant
en cette Commune, et ont les père et Temoins Signé
avec nous le présent acte de Naissance après
que lecture leur en a été faite. approuvé l'addition
des mots du Soir à la Neuvième ci dessus.

Franciscus a g Faes
B Loosterman
P.P. Brijninckx

75 Van mil huit cent six le Septième
Jour du Mois d'Août sur les dix heures du matin
par devant Nous Maire officier public de l'Etat
Civil de la Commune d'Hoogstraeten arrondissement
de Turnhout Département des deux Nethes
Sont Comparus Jacques de Lauwer Messager
Domicilié d'Hoogstraeten demeurant dans la Commune
de Hortel, né à Hoogstraeten le quatorze Mai mil
sept cent cinquante, Majeur fils légitime de

Jean et Damm Neraert décédés en
hoogstraeten le premier le dix huit octobre mil
sept cent cinquante neuf la seconde le dix huit
septembre mil sept cent quatre vingt huit comme
il est constaté par les actes de décès délivrés l'un
et l'autre à la Mairie d'hoogstraeten en date du
vingt six juillet dernier, Neuf d'antoinette Van
Weymerek décédée aussi à hoogstraeten le six pluviose
de l'an sept de la République française, comme il
est constaté par l'acte de décès délivré à la dite
Mairie sous la même date que les précédents &
Marie Catharine pelckmans Domes-
tique de profession demeurante à hoogstraeten née à
hoogstraeten le vingt trois février mil sept cent quatre
vingt, Moyeure fille legitime de Cornil décédé
à hoogstraeten le dix janvier mil sept cent quatre
vingt seize: comme il est constaté par l'acte de
décès délivré à la Mairie d'hoogstraeten en date
du vingt six juillet dernier, et d'Adrienne peeters
journalière de profession demeurante en cette Commu-
ne; lesquels nous ont requis de procéder à la célébra-
tion du Mariage projetté entr'eux, et dont les
publications ont été faites à Wortel et à hoogstraeten
devant la principale porte d'entrée de notre Maison
Commune: S'avoir la première le vingt sept juillet
dernier à l'heure ordinaire du Midi, la seconde
le trois du mois d'août à la même heure, aucune
opposition audit Mariage ne nous ayant été signi-
fiée, portant droit à leur réquisition, après leur
avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus men-
tionnées, Du Chapitre VI du Code Civil intitulé du

Mariage, avons demandé au futur Epoux
et à la future Epouse s'ils veulent se prendre
pour Mari et pour femme: chacun d'eux
ayant répondu séparément et affirmativement,
Déclarons au Nom de la Loi que Jacques
de Lauwer & Marie Catharine
pelckmans sont mis pour le Mariage de
quoi nous avons dressé acte en présence de Adrien
Soeten âgé de quarante deux ans Garde forestier
de Balthasar Loostermans âgé de trente trois ans
horloger de profession, de Joseph Hendrick âgé
cinquante ans Cabaretier de profession de Jean
henry Ghislain âgé de quarante deux ans Chirurgien
de profession: tous quatre amis des Epoux nonmés
Demeurans en cette Commune d'hoogstraeten: lesquels
après qu'il leur en a été donné lecture, ont
signé avec nous et l'Epoux et l'Epouse a déclaré ne savoir
écrire
De Lauwer A. Soeten B. Loostermans
Joseph Hendrickx J. H. Ghislain
J. J. Buyninckx

L'an mil huit cent six le huitième jour
du Mois de Août sur les dix heures du Matin
par devant Nous Maire et Officier public de
l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten
sont Comparus, le Sieur Jacques Luyckx âgé
de trente cinq ans postier de profession demeu-
rant en cette Commune père de la défunte

Adrien Jespers âgé de Vingt Sept ans Cultivateur
De profession non allié Demeurant aussi à Hoog
Straeten les quels nous ont déclaré que Fran:
coise Jacqueline enfant âgé de quinze mois
Cinq Jours fille dudit prénier Déclarant et de
Pulcherie petronelle Son Epouse, est décédée le Six
De ce Mois Sur les Six heures du Soir en Sa Mais
Section 1. N°. 5. et que le prémier Déclarant
Signé avec Nous, le Second en Déclaré ne
Savoir écrire après lecture qui leur en a été faite
Du present acte.

P. J. Baumanville.

Jacobus Ruyckx

Sanmilhaut Centsix, le Vingtième jour

79 Du mois d'août Sur les onze heures du Matin
Pardevant Nous Maire officier public de
l'état Civil De la Commune d'Hoogstraeten est
Comparu Adrien Jespers âgé De Vingt Sept
ans, Cultivateur de profession demeurant
Section A. N°. , lequel nous a présenté un
Enfant du Sexe feminin né le Six du présent
mois d'août Sur les deux heures de Relevée
De lui Declarant, et D'adrienne Jacqueline Van
Den Broeck Son Epouse et auquel il se déclare
Vouloir donner les prénoms de Marie Catha
rine. les dittes Déclaration et présentation faites
en présence De Jacques Luyckx de Trente Cinq
ans portier de profession, de Pierre Joseph Van
Den Nest, garde Champêtre de la Commune âgé
de Trente trois, demeurans à Hoogstraeten

et à lequel Père déclaré ne Savoir écrire les Temoins
ont Signé avec Nous le present acte de Naissance
après que lecture leur en a été faite.

P. J. Baumanville.

Jacobus Ruyckx
D. f. van de ven

Sanmilhaut Centsix le Vingtième

79 Jour du mois d'Août Sur les dix heures du Matin par
Devant Nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten officier
public de l'Etat Civil est Comparu le Sieur Jean Antoine
Segers, âgé de Cinquante Sept ans Boulanger de profession
Demeurant Section A N°. 12, lequel nous a présenté un
Enfant du Sexe feminin né le Sixe de ce mois Sur
les Deux heures de Relevée de lui Déclarant et d'Anne
Cornélie Dimphine Van Gils Son Epouse, et auquel
il a déclaré Vouloir donner le prénom de Dimphine
les Dittes Déclaration et présentation faites en presence
de Pierre Joseph Segers âgé de Soixante quatorze ans
Boulanger de profession, et de Jean Henrij Antoine
Lansenbergh âgé de Trente Six ans Secretaire de
la Mairie, Demeurans à Hoogstraeten, et ont les pere et Temoins Signé avec
nous le present acte de Naissance après qu'il leur
en a été fait Lecture; approuvé l'addition De trois mots à la
quinzième Ligne.

Lansenbergh

P. J. Baumanville.

Joannes: Anthonius: Segers Pulmista

L'an mil huit Cent Six le Vingt troisieme
80 du mois d'Août sur les quatre heures du Soir par
devant nous Maire officier public de l'Etat Civil de
la commune d'hoogstraeten est Comparu Gerar d'Blue
kens, âgé de Cinquante deux ans, Journalier de profes-
sion Demeurant Section A N°. 33 lequel nous a
présenté deux Enfants du Sexe feminin nés le Vingt
de ce mois: la premiere Sur le minuit, la 2.de Sur le
le Minuit et quart, de lui déclarés, et de Brienne
Sprangers son Epouse, et auxquels il a déclaré Vouloir
Donner les prénoms, Savoir à l'Ainée d'Anne
Cornélie et à la puinée de Marie Claire:
les Dettes Déclarations et présentation faites en présence
de Jean Corneil Dit, âgé de Vingt neuf ans, Cisserand
de profession de Jean Hes, âgé de Cinquante trois
ans Journalier de profession Demeurans en Cette Com-
mune: et ont les pere et Témoins Signé avec nous
le présent acte de Naissance après qu'il leur
en a été fait Lecture.

gerardus blackeers

Johannes Hes
Joannes Cornelius Dirks

L'an mil huit Cent Six le Vingt trois du 36
81 Mois d'Août Sur les dix heures du Matin par devant
Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la commune
d'hoogstraeten est Comparu Jacques francois Gijsbrechts
âgé de Vingt neuf ans, Sieur de long de profession Demeurant
Section A N°. lequel nous a déclaré que le Vingt un
de ce mois Sur les onze heures de Nuit, il est né un
Enfant du Sexe feminin qu'il nous présente et auquel
il déclare donner le prenom de Jeanne, se reconnaissant
pour être le pere de cet Enfant et de l'avoir eu de Elisabeth
hermans âgée de Vingt neuf ans demeurante en la maison
sus indiquée et le dit Enfant est né, les présentes déclaration
et présentation faites en présence de Willebrord Van Gimmeken
âgé de Trente trois ans, Tailleur de profession, de Corneil
Gerard Janssens âgé de Trente quatre ans Charron de
profession demeurant en cette Commune d'hoogstraeten
et a le pere déclaré ne Savoir Ecrire, les Témoins ont
Signé avec nous le présent acte de Naissance après
qu'il leur en a été fait aussi Lecture.

Willem bordus Van Gimmeken
Cornelius J Janssens

L'an mil huit cent six le Vingt huit Août
82 Sur les trois heures de l'après dinée par devant Nous
Maire de la commune d'hoogstraeten officier public
de l'Etat Civil est Comparu le Sieur Henry Luys âgé
de Trente trois ans Jardinier de profession demeurant
Section A N°. 20, lequel nous a présenté un Enfant
du Sexe masculin né le Vingt sept de ce mois Sur les

huit heures Dusoir Delui Declarant et de Marie Elisabeth Dooms Son Epouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Henry Michel les Dites déclaration et présentation faites en présence De pierre Kenis âgé de cinquante quatre ans fabricateur de profession De Gerard Verhoeven âgé de quarante trois ans Cordonnier de profession demeurant tous à Schoorstraeten, et ont les père et Témoins Signé avec nous, le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture.

Henry Leys
P. Kenis Gerard Verhoeven

J.J. Baugniet

83 L'an mil huit Cent Six Sept septembre Sur les dix heures du matin par devant nous Maire de la Commune d'Hoogstraeten officier public de l'Etat Civil est Comparu Jacques Cornelissen, âgé de quarante trois ans Journalier de profession demeurant Section N°. 1 père du présent Acte, lequel Pierre Joseph Van Deven, Garde Champêtre de la Commune âgé de Trente trois ans, voisin, lesquels nous ont déclaré que hier Dix Septembre Sur le minuit est née Antoinette Cornelissen fille âgée d'environ un an née du premier Déclarant et de Marianne Goetschalck son Epouse en son domicile précité

et les Déclarans ont signé avec Nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture approuvé le Barbouillement de trois mots de la 5ème ligne, fait l'addition entre ligne des mots du Défunt, et rayé des mots est Décédée Antoinette Cornelissen fille âgée d'environ un an née du premier Déclarant ensemble la fin de la onzième, la 12ème et le Commencement de la onzième ligne

Jacobus Cornelissen

J.J. Baugniet

Dit fait et lu

84 L'an mil huit Cent Six le Dix septembre Sur les deux heures de Relevée par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'Hoog Straeten est Comparu le Sieur Adrien Antoine Janssens âgé de quarante trois ans Brigadier de profession demeurant Section N°. 1 lequel nous a présenté un Enfant de sexe masculin né le Neuf de ce mois sur les trois heures de l'après midi De lui Déclarant, et de Marie Magdelaine Boleckmans Son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Jean François les dites déclarations et présentation faites en présence de Jean Henry Antoine Lamsenbergh âgé de Trente cinq ans Secrétaire de la Mairie De Gerard Verhoeven âgé de quarante trois ans

Tailleur de profession demeurans, et ont les pere
et Temoins, le present acte de Naissance
après quil leur en a été fait Lecture, approuvé
l'addition du mot Sept en Tête de l'acte, plus le renvoi
de trois mots en interligne, quatorzieme ligne à l'autre part
... sans interligne

Bonaventure Anthonis jansseune gerandus Verhaeven

65 L'an mil huit Cent Six le Vingt cinq
Septembre à sur les dix heures du Matin par devant Nous
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
de Hoogstraeten Arrondissement de Turnhout Departe-
ment des deux Nethes, sont Comparus Jean
François Geerts Charpentier de profession, de
meurant à Turnhout né à Ryckevorsel le Cinq
octobre mil Sept Cent quatre vingt un Mineur, fils
légitime de pierre francois Geerts et d'anne Elisa
Setts Nées décédés dans la dittes Commune de Rye-
kevorsel le premier le Treize Juin mil Sept cent
quatre vingt seize, comme il est constaté par Acte
de décés delivré à la Mairie de la dite Commune
le Vingt neuf du mois d'Août dernier, le second é
vers le deux Avril de l'an mil Sept Cent quatre
vingt dix sept, comme il est constaté par acte de
Notoriété dressé à Hoogstraeten, le Six du présent
mois de Septembre par le Juge de paix du Canton,
de Hoogstraeten et Jeanne Marie peeters
Domestique de profession demeurante en cette Commune

née dans la Commune de Meir le quatorze
Août mil Sept Cent quatre vingt un, fille Majeure
et légitime de Joseph Jean peeters Tisserand de
profession domicilié dans la dittes Commune de Meir
et de Barbe Jeanne Jespers, Contenans ainsi qu'il
résulte de l'acte de Consentement délivré à Meir le dix
Septembre présent mois, lesquels futurs Epoux nous
ont requis de proceder à la Célébration du Mariage
projetté entr'eux et dont les publications ont été faites
à Turnhout et à Hoogstraeten devant la porte
principale de Notre Maison Commune; Savoir
le premier le quatorze Septembre courant
à l'heure ordinaire du midi, le second le Vingt cinq
suivant à la même heure, auxquels opposition au dit
Mariage ne nous ayant été signifiée, Nous avons dit
à leur réquisition, après avoir donné Lecture de
toutes les pieces ci dessus mentionnées, et du Chapitre
VI du Code Civil intitulé du Mariage, savoir
Demandé au futur Epoux, et à la future Epouse
s'ils veulent se prendre pour Mari et pour Femme.
Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirma
tivement, Nous avons au Nom de la Loi
déclarés que Jean francois Geerts, et Jeanne Marie peeters
sont unis par le Mariage, dequoi nous avons
dressé acte en présence de Balthasar Vossemans
âgé de Trente quatre ans horloger de profession
Pegabriel de Meyer âgé de Cinquante quatre ans
Tailleur de profession, de Jean Marcus Jansen
âgé de Trente cinq ans Menuisier de profession
et de Hautier Van Meel âgé de Soixante trois

Maison de profession tous Demeurans en cette Commune
d'hoogstraeten amis des Epoux non allies, lequels après
qu'Lecture en a été aussi donné Lecture sont Signé avec
les parties Contractantes, et Nous soussigné Maire. le
troisieme Temoin interpellé de signer a déclaré ne savoir écrire
approuvé le Batonnement du mot mineure à la deuxieme ligne
page Trente Sept precedente et la Substitution de Majeure

If gert panna maria peters

B Leottermans
C. de Meyer
W. v. d. Wostel

69 **Sanmilhuit Cent Six** le vingt huit Septembre
Sur les onze heures du Matin par devant Nous
Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune
d'hoogstraeten sont Comparus Jacques Geerts âgé
de quarante deux ans Cultivateur de profession de=
meurant Section A N°2 et Gabriel Gabriels âgé
de Trente Sept ans, Journalier demeurant à Minder
hout voisins du premier les quels Nous ont déclaré
que le vingt six de ce Mois sur les huit heures du
soir est décédé Adrien Geerts fils du premier
déclarant, et d'anne Marie Servaes, né le Sixfrimaire
an Douze de la République Française (on la demeure prétée)
et après qu'il leur a été fait lecture du présente acte
de Deces, le pere l'a signé avec Nous le Second déclarant
a dit ne savoir écrire.

Jacobus geerts

87 **Sanmilhuit Cent Six** le Vingt huit Septembre
du matin
Se sont assemblé sur les onze heures et demie par devant
Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la
Commune d'hoogstraeten sont Comparus Jean Bap=
tiste Vomen Cabaretier de profession âgé de Soixante
Six ans Demeurant section A N°154 et Henrij
Christian Merckx âgé de Trente trois ans Boucher
de profession demeurant aussi à hoogstraeten, le premier
pere de la Defunte le Second beau frere d'icelle, les
quels Nous ont déclaré que le vingt Sept de
ce Mois sur les six heures et demie du soir
est décédé Marie Christine vomen âgée
d'environ Vingt cinq ans célibataire fille de
premier déclarant et de Petronille Christiaens,
en la Maison paternelle, et après qu'il leur a été fait
lecture du présent acte décès, le Second déclarant a
pouvoir
signé avec Nous, le premier a dit ne savoir écrire
a cause de la décadence de la vue, approuvé l'addition
des mots d'un trait à la fin de la Seconde ligne

henricus Christianus Merckx

88 **Sanmil Huit Cent Six** le vingt neuf Septembre
Sur les dix heures du Matin pardevant Maire officier
public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten
est Comparu Pierre van Riel âgé de Trente deux ans
Cordonnier de profession demeurant Section N
lequel Nous a présenté un Enfant du sexe féminin
né le vingt huit de ce Mois sur les neuf heures du Matin,

approuvé l'assistant ne sait lire ni connoit de la signature ligne d'autre part — celle du nlot Catharine à la première ci contre

Petrus Van Riel

J.J. Stockeyr

celui déclarant et de Marie Catharine Christiaenssen son Epouse et auquel Il a déclaré Vouloir donner le prénom d'Elisabeth, les dittes déclaration et présentation faites en présence de Jean Stockeyr âgé de quarante quatre ans Maréchal de profession de Jean pierre de Bie Cailleur de profession âgé de quarante deux ans tous deux demeurans son cette Commune: lesquels après Lecture à eux faite ont signé avec Nous.

Petrus Van Riel

J.J. Stockeyr

89

L'an mil huit cent six le Sep octobre sur les onze heures du matin, par devant Nous Maire de la Commune d'hoogstraeten, officier public de l'Etat Civil, est Comparu Jean Baptiste Stockmans Journalier de profession âgé de cinquante deux ans demeurant Section A N°. lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin né le Cinq de ce mois sur les neuf heures du matin de lui Déclarant, et d'Anne Cornélie Framoren son Epouse, et auquel il a déclaré Vouloir donner le prénom de Guillaume les dittes Declaration et presentation faites en présence de Pierre Wyers Journalier de profession âgé de cinquante ans, de Jean Gabriels, âgé de quarante sept ans Journalier de profession demeurans en cette Commune et ont les pere et Temoins signé avec nous le présent acte de Naissance, après qu'il en a été fait Lecture

P: Wyers

Stockmans

Gabriels

J.J. Beuninckx

39 Vol

90

L'an mil huit cent six le huit octobre sur les dix heures du Matin par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten est Comparu la Dame Marie Barbe hendrickx âgée de quarante neuf ans, Epouse de Henry Jean Dupetitsis sage femme de la Commune domiciliée Section A N°. laquelle a déclaré, que le Sept de ce Mois sur les huit heures du soir Lucie vanwezel, Journalier de profession demeurante Section B. N°. 8, est accouchée dans la dite Maison d'un Enfant du Sexe feminin qu'elle Nous présente et auquel, Elle donne les prénoms de Marie Josephe: en présence de Jean henry Christian âgé de quarante huit ans Chirurgien de profession, de Jean henry Antoine Lausenbergh âgé de Trente six ans Secretaire de la Mairie, demeurans en cette Commune d'hoogstraeten et ont les Déclarante et Témoins signé avec Nous le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture:

J.J. Beuninckx

M: B: Fendrichx J. H. Christian

Lausenbergh

91

L'an mil huit cent six le dix Sept octobre sur les dix heures du matin, par devant Nous Maire officier public de l'Etat Civil de la Commune d'hoogstraeten est Comparu le Sieur Corneil francois philipsen âgé de Trente trois ans Tonnelier de profession demeurant Section B N°. 12, lequel nous a présenté un Enfant du Sexe masculin, né le quinze de ce mois à —

l'heure du midi de lui Déclarant, et de Jeanne Isabelle De Marteau Son Epouse, et auquel il a déclaré de vouloir donner les prénoms de Jean François, les dittes Déclaration et présentation faites en présence de Joseph Stockeyr âgé de Trente Sept ans marechal de profession, De Jean Kooyen âgé de Vingt Sept ans Cordonnier de profession tous deux demeurans en cette Commune. et ont les pere et les témoins Signé avec nous, le présent acte de Naissance après qu'il leur en a été fait lecture

J. J. Bruijninckx

Cor Philipsen
J Stockeyr
J Kooyen

9[2] L'an mil huit cent six le dix sept octobre sur les onze heures du Matin par devant Nous Maire officier public de l'Etat-Civil de la Commune d'hoogstraeten est Comparu pierre Jean Somers âgé de quarante cinq ans Maréchal de profession demeurant section B N° lequel Nous a présenté un Enfant du sexe féminin né le quinze de ce mois sur les dix heures de Nuit de lui Déclarant, et d'anne Catharine Saes Son Epouse, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Marie Catharine, les dittes Déclaration et presentation faite en présence de Theodore Somers âgé de Soixante cinq ans Maréchal De Corneil Saes, âgé de Soixante et onze ans Boulanger de profession demeurans en cette

40
9[3]

Commune et ont les pere et temoins signé avec Nous, le présent acte de Naissance, après qu'il leur en a été fait lecture

Petrus Franciscus Somers
Theodorus Somers
Cornelius Saes

J. J. Bruijninckx

9[3] L'an mil huit cent six le Vingt octobre sur les trois heures de l'après midi par devant Nous Maire de la Commune d'hoogstraeten est Comparu le Sieur Josse Bruijninckx âgé de Trente sept ans, charpentier de profession Domicilié en cette Commune pere de l'Enfant dont est aussi Comparu les Sieurs Wauters van Wezel Maçon de profession âgé de Soixante trois ans aussi domicilié en cette Commune non allié, les quels nous ont déclaré que ce jourd'hui sur les trois heures du matin est décédé Napoléon Joseph enfant du premier Déclarant et d'adrienne Van Hoeck, de dix huit du mois de Juillet dernier, fesant la Maison du premier Déclarant section A N° 107. et ont les dits Sieurs avec Nous le présent acte de Décès après qu'il leur en a été fait lecture.

J: Bruijninckx
Wauters Wezel

J. J. Bruijninckx